SEPTEMBRE 2023

Rapport d'Activité 2022

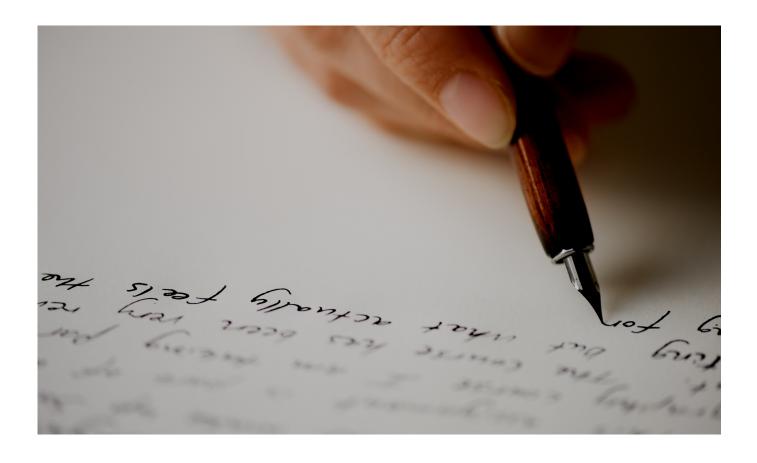




Sommaire

Sommaire	P. 2
Rapport Moral	P. 3-6
Composition du Conseil d'Administration	p. 7
Organisation de l'ASEA	p. 8
Organigramme	p. 9
Projet associatif 2022-2027	p. 10
Les chiffres clés	p. 11
Pôle Protection de l'Enfance	p. 13-15
Les chiffres clés	p. 16
La MECS	p. 17-19
• Le DEFI	p. 21-25
• Le DAMIE	p. 27-29
• L'AEMO/MJIE	p. 31-33
• SAE	p. 35-36
Pôle Précarité Insertion	p. 37-38
• SAO - SIAO/115 - EPIH	p. 39-42
• Jean Solvain	p. 43-46
Hébergement - Insertion	p. 47-50
• ISCG	p. 51-52
Pôle Handicap Enfants	p. 53
Les chiffres clés	p. 54
• IME	p. 55-57
Communauté 360	p. 59-60
SESSAD du Velay	p. 61-63
Les Apparts d'Espaly	p. 65-67
Pôle Handicap Adultes	p. 69-71
Les chiffres clés	p. 72
• L'Esat de Meymac	p. 73-76
• Le Foyer d'Hébergement	p. 77-81
Le Foyer de Vie	p. 82-84
Les Services de Milieu Ordinaire	p. 85-88
Cap emploi	n. 89-91

Rapport Moral du Président M.Jack OLIVIER



Même si j'ai déjà eu l'occasion de le faire, je voudrais tout d'abord rendre hommage à André Gorget, éducateur Spécialisé, véritable pilier du Pôle Précarité Insertion, décédé subitement le 24 août 2023.

L'article qui lui a été récemment consacré dans l'Eveil de la Haute-Loire, met en évidence le vide immense qu'il laisse auprès de ses proches, de ses collègues de travail et, plus largement, au sein de l'ASEA. Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises. Pour le Bureau, ce sont onze réunions qui ont été tenues.

Je remercie plus que jamais l'ensemble des administrateurs et plus particulièrement les membres du Bureau pour leur investissement et le temps qu'ils consacrent bénévolement à notre Association.

Il faut savoir qu'en plus des réunions dites « statutaires », les administrateurs participent à des commissions diverses, et sont amenés à se déplacer régulièrement dans les pôles dont ils sont les référents.

Faits marquants de l'année 2022

Sans être exhaustif, et pour ne pas empiéter sur les interventions qui suivront, je vais rappeler les points marquants de l'exercice.

- Le projet associatif 2022-2026, qui vous sera exposé par Camille Bouvier et Mickaël Chazot, a été finalisé.
- La personne accueillie, qui est la raison d'être de l'ASEA, en est le cœur.
- La création d'un poste de Responsable des Ressources Humaines a répondu à un besoin essentiel et légitime au regard de la taille d'une Association comme la nôtre.
- Pour la première fois, a été organisée une Journée du Personnel, le 14 octobre au Palais des Congrès de Vals.

La participation à ce moment convivial a été importante et l'objectif premier, qui était de permettre à chacune et à chacun de se connaître et de mieux appréhender le métier et les fonctions de l'autre, a grandement été atteint.





- L'Association a fait l'acquisition d'un appartement situé rue Pierret, qui permet d'optimiser le fonctionnement du SESSAD du Pôle Handicap Enfants, en doublant la surface dédiée à ce service.
- La réponse aux besoins des personnes, de l'enfant à l'adulte, ne peut se concevoir aujourd'hui sans une coopération et une complémentarité inter-associative. Je tiens à souligner l'excellent travail réalisé en ce sens au sein du GAMS 43, dont je remercie le fidèle Président Gérard Keirle. C'est dans cet esprit qu'un consensus a désigné l'ASEA 43 comme gestionnaire porteur Administratif et Financier de la Communauté 360.
- Un autre exemple de cette coopération peut être fourni avec le GCSMS « **Groupement d'Action Sociale 43** » crée entre le Pôle Protection de l'enfance et l'Association Trait d'Union.

Au cours de l'année 2022, je souligne que ce même pôle a été force de proposition dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental de la Protection de l'Enfance.

Pour le Pôle Précarité Insertion, l'année a été marquée par la mise en place, à la demande de l'Etat, d'un dispositif d'accueil des déplacés Ukrainiens.

Le Pôle Précarité Insertion et le Pôle Protection de l'Enfance ont remporté un appel à projet pour la lutte contre la prostitution auquel ils avaient répondu conjointement.

Le Pôle Handicap Adultes a conduit une réflexion sur la création d'un responsable de Parcours et a poursuivi le rapprochement de Cap Emploi avec Pôle Emploi.

A noter qu'un Plan de transformation des ESAT a fait l'objet d'un Décret promulgué le 13 décembre 2022.

Si j'ai mis en exergue ces quelques points saillants, comme à l'accoutumée, nos quatre directeurs nous parlerons plus en détail de l'activité de leur Pôle.

Je profite de ce moment pour les remercier, en mon nom et en celui de tous les administrateurs, pour leur implication sans faille dans les missions qui leur sont confiées et leur réactivité face aux évolutions rapides que connait notre secteur d'activité. Mes remerciements vont bien entendu à l'ensemble des cadres et des professionnels, profondément attachés aux valeurs de l'ASEA, qu'ils travaillent dans les établissements ou au Siège.

Mes remerciements vont aussi à tous nos financeurs, avec lesquels nous pouvons échanger régulièrement d'une façon constructive, Nous n'ignorons pas les contraintes budgétaires auxquelles ils sont euxmêmes soumis.

Enfin, je ne voudrais pas terminer sur une note pessimiste, mais je me dois de rappeler qu'à ce jour, l'ASEA 43, comme la plupart des associations œuvrant, le Médico-Social, est en souffrance à cause de ce que l'on a appelé « les oubliés du Ségur ».

L'exclusion d'une partie non négligeable des salariés du bénéfice de cette prime, salariés faisant partie des catégories conventionnelles les moins bien rémunérés, a des répercussions très négatives sur le climat social et accentue encore plus les difficultés de recrutement.

La solution que l'on nous fait miroiter qui pourrait venir d'une Convention Collective Unique, nous paraît bien lointaine et incertaine...

Composition du

Conseil d'Administeurs



Président M.Jack OLIVIER



Secrétaire-Adjoint M. Jean-Charles REY



Vice Président M. Jean-Claude FOUGEROUSE



Secrétaire Mme Chantal volle



Vice-Président M. Jean-Luc Vincent



Trésorier-Adjoint M. Gérard margerit

Membre

Mme Jacqueline ROLLAND



Trésorier M. Laurent AULAGNIER



Membre M. Pierre DUBRUQUE



Membre M. Christian Bellut



Membre M. Fabrice LAVAUD



Membre M. Jean ROCHE



Membre Mme Michelle OUTEMMIN CRESPI



Membre Mme Marie-Noëlle REY



Membre M. Jean-Louis BEAUD DE BRIVE



Membre M. Christian CHARRET



Membre M. Michel VIALLET



Membre Mme Hugette PORTAL

Organisation de l'ASEA

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration qui élit parmi ses membres un Bureau. L'Association est dirigée par un Directeur Général et une Directrice Administrative et Financière.

L'Association en chiffre :

392 professionnels salariés

3 013 personnes accompagnées chaque année

114 travailleurs handicapés

19 établissements et services

L'Association est composée de 4 Pôles de Compétences :



Pôle Handicap Adultes:

1 Directeur de Pôle - 2 Directeurs Adjoints - 4 Chefs de service - 126 salariés o Un **E**tablissement de **S**ervice d'**A**ide au **T**ravail - 114 Travailleurs handicapés accompagnés

o Un Foyer d'Hébergement (rattaché à l'ESAT) - 43 personnes accompagnées ;

Un Foyer de Vie – 14 personnes accompagnées ;

Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (rattaché à l'ESAT) – 30 personnes accompagnées ;

Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Départemental – 51 personnes accompagnées;

Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés – 23 personnes accompagnées ;

Un Foyer d'Accueil Médicalisé – 33 personnes accompagnées ;

CAP EMPLOI – Accompagnement dans l'Emploi des Personnes Handicapées – 172 personnes accompagnées.



Pôle Protection de l'Enfance :

1 Directeur de Pôle - 1 Directeur Adjoint - 6 Chefs de service - 136 salariés

Une Maison d'Enfants à Caractère Social – 90 enfants et adolescents accueillis ;

Un Service d'Accueil Externalisé - 42 enfants suivis

Un Dispositif Educatif de Formation Individualisé - 33 adolescents suivis;

Un Dispositif d'Accueil de Mineurs Isolés Etrangers – 145 jeunes accueillis;

Un service d'Action Educative en Milieu Ouvert / Mesure Judiciaire d'Investigation Educative – 162 enfants suivis.



Pôle Handicap Enfant:

1 Directeur de Pôle – 1 Directeur Adjoint – 3 Chefs de service – 73 salariés

Un Institut Médico-Educatif – 42 jeunes suivis ;

Un Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile – 43 jeunes accompagnés ; Des Appartements d'Espaly – 19 personnes



Pôle Précarité Insertion:

1 Directeur de Pôle - 3 Chefs de service - 49 salariés

SAO – 800 personnes accompagnées :

Service de domiciliation – 531 personnes accompagnées ;

Hébergement d'urgence – 141 personnes accompagnées ; L'Accueil de jour – 367 personnes accompagnées ; L'Accueil de nuit – 257 personnes accompagnées ;

CHRS - 52 personnes accompagnées;

Lits Halte Soins Santé – 49 personnes accompagnées ;

Appartements de Coordination Thérapeutique - 12 personnes accompagnées ;

Hébergement d'insertion – 1 016 personnes accompagnées ;

Maisons Relais – 17 personnes accompagnées.



Les Services Support

- Achats
- Communication
- Paie/comptabilité
- Ressource Humaine
- Direction Générale

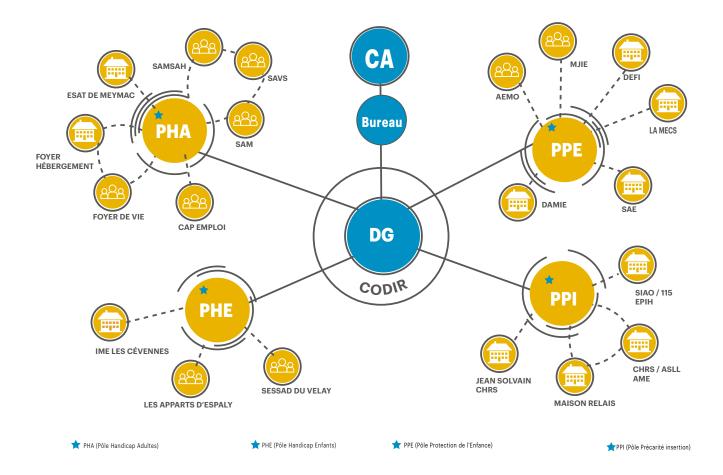








L' organigramme



Nos prestations

18 Établissements et Services

- + 3 000 personnes Accompagnées
- + 500 Professionnels Salariés et Travailleurs Handicapés
- 23 millions de Budget Annuel
 - Hébergement
 - Scolarité
 - Formation Professionnelle
 - Soins et soutien Psychologique
 - Insertion
 - Réadaptation à l'emploi

L'association est reconnue depuis le 22 novembre 2006 comme une association d'intérêt général, ce qui lui permet de recevoir des dons et de délivrer des reçus fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 200-1 du code général des impôts.

Le Projet Associatif 2022 - 2027

La personne accompagnée est au cœur du projet associatif 2022-2027 de l'ASEA 43.

Qu'elle soit accueillie au sein des pôles handicap, protection de l'enfance ou précarité insertion.

C'est pourquoi le premier axe du projet associatif concerne l'optimisation de l'accueil et de l'accompagnement afin de permettre à chacune et à chacun d'être acteur de sa propre vie.

Les trois axes suivants complémentaires et indissociables sont au service de la même finalité.

Pour la pleine réussite de ce projet, nous savons pouvoir compter sur l'engagement

- des équipes de terrain ;

- des partenaires apportant leur soutien à nos activités ;

- de l'équipe de direction de direction travaillant main dans la main avec les administrateurs.



DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNES

Cet axe implique, en reconnaissant pleinement ses talents et ses limites, en reconnaissant son altérité sans la réduire à ses difficultés, d'accompagner la personne dans un parcours choisi, un projet personnalisé, raisonnable et éclairé par ses capacités et les réalités de l'environnement.

L'objectif permanent de cet accompagnement est de permettre à chaque personne accueillie de réaliser une « marche en avant » vers plus d'autonomie et d'inclusion. L'association pose le principe que toute personne doit être accompagnée dans son évolution et être actrice de sa propre vie.

L'association soutient et développe le pouvoir d'agir des personnes et leur auto-détermination.



RENFORCER LA CULTURE ASSOCIATIVE

Le sentiment d'appartenance se développe et se nourrit par une bonne communication et une écoute réciproque permettant le dialogue.

L'essence même de cette culture commune réside dans l'adhésion, l'implication et la force de proposition de chaque collaborateur dans le projet associatif.

Pour renforcer cette culture, les administrateurs et les cadres développent des actions, formations et échanges, autour de plusieurs thématiques sur la prise en charge de la personne accueillie. Cela ne cesse d'évoluer positivement grâce à l'implication sans faille des équipes .





RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT

Forte de son agilité, l'ASEA 43 souhaite faire reconnaître sa posture novatrice en faveur de l'inclusion des personnes dans la société et de l'accompagnement de leur parcours. L'ASEA 43 souligne ce qui fait l'ADN des associations, c'est-à-dire l'invention de réponses à des besoins constatés sur le terrain. Soyons résolument engagés dans l'innovation sociale au service des personnes accueillies.

L'association développe une communication porteuse de sens, qui valorise les actions des salariés, au profit des personnes accompagnées et des partenaires.

Développer le partenariat signifie réfléchir ensemble, aller à la rencontre et accepter d'être bousculé par nos différences



ORGANISER LA GOUVERNANCE

Pour faire face aux nouveaux défis et exigences du secteur, l'association travaille à consolider son système d'information et à développer des usages numériques et d'outils métiers transverses communs à tous.

Elle s'engage à travailler sur un organigramme plus lisible avec la réalisation d'une délégation claire.

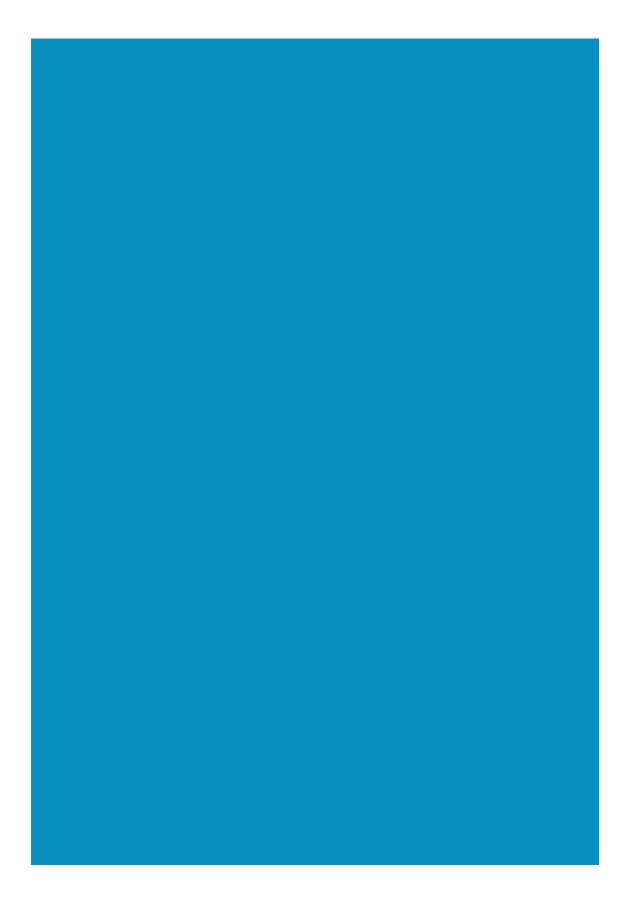
A l'image des professionnels qui œuvrent tous les jours auprès des personnes accueillies, l'association souhaite être particulièrement attentive au bien être des salariés.

L'association décide de porter, un engagement permettant de favoriser de manière transversale les circuits courts, les achats raisonnables, les baisses de consommations énergétiques, les mutualisations de ressources et tout ce qui pourra être profitable à la mise en œuvre de notre politique d'éco-responsabilité. Cet engagement est renforcé par une attention particulière à toutes les actions qui permettront de mettre en valeur la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'association.



Les chiffres clés

BUDGET Annuel		23,5 M€
Professionnels salariés		405
FICHES DE PAIE Mensuel	Moyenne de	422
Travailleurs en situation de handicap Personnes accompagnées		120 3050





Pôle Protection de l'Enfance

- Maison d'Enfants à Caractère Social MECS
- Dispositif Éducatif de Formation Individualisé DEFI
- Dispositif d'Accueil de Mineurs Étrangers Isolés DAMI
- Action Educative en Milieu Ouvert AEMO / MJIE
- Service d'Accueil Externalisé SAE

INTRODUCTION

Pour rappel, le Pôle Protection de l'Enfance de l'asea regroupe 6 établissements et services et il est structuré autour de 3 axes :

L'Hébergement et l'accompagnement éducatif de 64 enfants et adolescents au sein de :

- la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) les Gouspins - Rochenegly.

Elle est composée de 7 petites unités de vie diffuses, situées dans l'agglomération du Puy-en-Velay et pouvant accueillir 9 à 11 enfants répartis par tranches d'âges (3-9 ans, 9-13 ans, 13-16 ans, 16-18 ans).

Sur l'année 2022 nous avons accueillis 99 enfants ou adolescents.

Le Service d'Assistance Educative comprenant

- L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) pour lequel nous sommes habilités pour exercer 456 mesures. En 2022, 445 enfants ont été suivis, dont 49 enfants en AEMO avec renfort.

- Le Service d'Investigation Educative (SIE).

Le service de mesures Judiciaires d'investigation Educatives est financé par la protection judiciaire de la jeunesse et habilité pour 88 dossiers représentants 150 enfants ou adolescents. 77 enfants ont bénéficié de cette mesure sur 2022

Cela représente en 202 une intervention auprès 536 de enfants et leurs familles sur l'ensemble le département de la Haute-Loire, répartie en 3 secteurs géographiques avec 3 types de mesures exercées par l'ensemble des professionnels du service.

Des services d'accompagnement spécifiques :

- Le Dispositif Educatif de Formation Individualisé (DEFI ex SAJ)

Accueille à la journée 20 adolescents et adolescentes en décrochage scolaire répartis sur 5 ateliers et 1 classe spécialisée. 34 adolescents ont été accompagnés par ce service en 2022.

- Le Service d'Accueil Externalisé (SAE)

Accompagne 42 enfants dans le cadre de placements à domicile depuis 2014 mais autorisé chaque année pour 27 enfants. 69 enfants et adolescents ont été placés à domicile en 2022.

- Le Dispositif d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (DAMIE)

Convention sur 2022 avec le Département pour accueillir 70 MNA. 95 mineurs non accompagnés ont été suivis sur 2021.

Sur cette année 2022, 793 enfants et adolescents ont été accompagnés par les services ou établissements du Pôle Protection de l'Enfance.

Focus sur les projets en cours :

Projet : « Visites en présence d'un tiers »

En mai 2022 nous avons répondu conjointement avec l'Association Entraide Union, à l'appel à projets du Département et de la CAF sur les visites en présence d'un tiers pour les juges aux affaires familiales nous avons reçu une réponse favorable fin juin.

Cependant, les financeurs ont souhaité qu'il y ait un seul porteur de projet. Nous avons fait le choix conjointement avec l'Association Entraide Union avec l'accord de membres du bureau de l'ASEA 43 de créer un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (G.C.S.M.S) qui va se nommer « Groupement d'Action Sociale 43 ». Il s'agit d'un tout petit service expérimental puisque le budget accordé est de 110 000 euros pour un coût réel de 153 570 euros L'intérêt de créer ce groupement est en priorité pour se laisser l'opportunité de répondre à d'autres

appels à projets et d'y adjoindre également d'autres associations si tel en était le besoin. De plus cela démontre notre capacité à nous adapter et proposer sur le territoire de la Haute-Loire une autre forme de coopération surtout dans le domaine de l'enfance qui est une première en Haute-Loire.

Nous espérions pouvoir ouvrir ce dispositif sur la fin d'année 2022 mais cela prend un peu plus de temps puisque même si la création d'un G.C.S.M.S a été simplifiée, cela reste un peu plus contraignant pour obtenir un numéro SIREN. Les démarches ont été effectuées cette fin d'année et nous restons en attente de ce numéro pour pouvoir enfin ouvrir ce dispositif prévu sur 2023.

Projet « Déploiement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs ».

Le Pôle Précarité Insertion a répondu à un appel à projets sur le déploiement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs. Nous avons souhaité rassembler nos compétences afin de mettre en œuvre de manière conjointe ce projet.

Dans le cadre de cet appel à projets, nous recrutons un travailleur social du Pôle Protection de l'Enfance qui travaillera en binôme avec un travailleur social du Pôle Précarité Insertion afin de mutualiser leurs compétences et réseaux professionnels. Ils seront amenés à procéder par une phase de diagnostic afin d'informer et sensibiliser le public (victimes, famille, professionnels,) notamment sur la définition de la prostitution. Il sera nécessaire de mettre en place une information très large pour informer la population des dispositifs d'accueil de conseils d'accompagnements existants sur le territoire altiligérien. Il faudra également construire une campagne de communication auprès de nombreux partenaires, sur les lieux de passage des jeunes... en privilégiant les lieux d'intervention comme l'éducation nationale, les missions locales, les lieux d'hébergement et d'accueil des jeunes de la protection de l'enfance. C'est un dispositif acté pour 12 mois pour l'instant afin d'avoir un réel diagnostic sur le Département. C'est un projet qui débutera sur 2023 également.

Focus sur les travaux du Schéma Enfance Famille

Nous avons co-organisé une demi-journée de travail sur la matinée du 21 novembre 2022 afin d'associer un maximum de professionnels du pôle protection de l'enfance au Schéma Enfance Famille du Département. Trente professionnels du PPE avec l'ensemble des cadres ont participé en présence de la directrice adjointe Enfance du Département qui s'est déplacée pour présenter la démarche souhaitée par le Département. Ensuite l'ensemble des professionnels a travaillé sur l'état des lieux de ce qui existe et qui fonctionne sur le Département en terme de protection des enfants pour pouvoir ensuite proposer de nouvelles modalités. Au-delà de la question d'éventuels nouveaux moyens, c'est bien le sens du travail en commun qui est interrogé, la facon de travailler ensemble, la collaboration entre les différentes institutions. A ce titre, les retours sont plutôt positifs, les équipes appréciant de participer aux réflexions dans un ton totalement libre.

Le comité technique et comité de coordination se sont respectivement réunis les 8 et 15 décembre pour faire un point d'étape et envisager la suite. Sur les prochains mois de l'année 2023, les services et établissements continueront à participer aux travaux afin de pouvoir faire remonter les besoins L'enjeu est important car cela va déterminer les besoins et les moyens alloués pour les 7 années à venir pour l'ensemble de la protection de l'enfance sur le département de la Haute-Loire.

Focus les conventions avec le Département

Deux avenants ont été signés fin juin entre le Département pour le DAMIE et l'AEMO jusqu'au 31 décembre 2022. Nous avons proposé Département en ce début d'année 2022 de nouvelles modalités d'accompagnement en milieu ouvert avec du renfort pour certaines mesures et ainsi éviter le placement et s'adapter au mieux aux besoins. De la même manière nous accueillons de plus en plus de jeunes majeurs en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'éviter des « sorties sèches » du dispositif de la protection de l'enfance et nous avons renforcé l'accueil de ces jeunes avec un projet spécifique expérimental pour que ces accompagnements soient une réussite. Ils seront certainement renouvelés en attente du futur Schéma Enfance Famille du Département qui doit être réécrit pour la période 2023-2030 qui déterminera les grands axes et les objets de développement de la protection de l'enfance sur le Département de la Haute Loire.

Nous continuerons à être force de proposition pour le futur schéma Départemental de la protection de l'enfance qui doit se finaliser sur 2023 avec la Direction Enfance Famille du département et l'ensemble des partenaires œuvrant dans la protection de l'enfance.

Je termine simplement mes propos pour remercier l'ensemble des salariés du Pôle qui œuvre tous les jours au quotidien auprès des mineurs dans le souci d'une cohérence dans leur accompagnement.

Delphine CHACORNAC
Directrice du Pôle Protection de l'Enfance
de l'ASEA 43



Les chiffres clés

Files active des établissements		
Mecs		
99 jeunes AEMO	Journées	21 693
445 jeunes	Journées	143 259
SAE 69 jeunes	Journées	14 792
DEFI		
34 jeunes SIE	Journées	3 065
77 jeunes	dossiers	52
DAMIE 69 jeunes	Journées	20 142
Salariés ETP		136
Soit un TOTAL	8	021 840 €

MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social



MECS LES GOUSPINS ROCHENEGLY

Avec 21 693 journées, l'activité 2022 a été extrêmement soutenue. Celle-ci s'explique en grande partie par l'accueil important de jeunes majeurs sur la structure du Petit Vienne. Initialement prévue pour accueillir 10 adolescents et jeunes adultes, le Petit Vienne accompagne aujourd'hui en moyenne 18 jeunes, à la fois en structure collective et en hébergement diffus. Cette hausse du nombre d'accueil a été pensée et structurée autour d'un projet co-construit avec l'équipe éducative et en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Un éducateur supplémentaire a été embauché à cet effet. De façon plus générale, une tendance de fond tend à se dessiner et confirme les observations des années précédentes : la majorité des enfants accueillis (notamment chez les plus petits) est présente sur la MECS de façon quasi-permanente.

L'absence de droits de visites et d'hébergement pour ces enfants, indique en creux, la fragilité des situations familiales.

La conséquence de cette absence de retour en famille induit une présence importante d'enfants les temps de week-end et de vacances. L'intensité de cette activité est compensée à la fois par la disponibilité des équipes éducatives toujours prompts à s'adapter et par le choix de l'équipe de direction d'embaucher ponctuellement les renforts éducatifs nécessaires, afin de soutenir les équipes éducatives en place, assurer la sécurité des enfants accueillis et remplir les missions qui sont les nôtres. Si ces renforts ponctuels sont une nécessité, ils ne font que masquer le manque actuel de moyens humains et le besoin impérieux de consolider les équipes éducatives existantes, avec des embauches pérennes.

La loi du 7 février 2022, dite « loi Taquet » relative à la protection de l'enfance a introduit dans le code civil une disposition rappelant le principe de non-séparation des fratries, sauf si l'intérêt des enfants commande une autre solution. Nous accueillons aujourd'hui 9 fratries ce qui représente 22 enfants, parfois sur le même groupe mais ils peuvent être répartis dans différents groupes de vie. Nous avons à cœur pour ces enfants, de maintenir ces liens si importants dans leur construction. L'accueil dans une même MECS est une chance indiscutable, il rassure parents et enfants et maintient ce lien fraternel indispensable qui permet de mieux vivre les expériences familiales difficiles.

Au travers de ces accueils « fratrie » plusieurs objectifs sont travaillés par les éducateurs :

- Apporter du réconfort aux enfants
- Redonner à chaque enfant une vraie place
- Rassurer les parents et faciliter leur quotidien et la reprise du lien lorsque c'est possible
- Travailler un projet familial

Cela se traduit également au quotidien par la mise en place de camp fratrie, d'organisation d'activité (piscine, goûter)

FOCUS SUR LE PETIT VIENNE

Le petit Vienne est une grande bâtisse située au cœur de la ville du Puy-en Velay. Elle propose 12 studios individuels dédiés à l'accueil de grands adolescents et jeunes majeurs orientés à la MECS dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Dernière étape du parcours institutionnel, le projet du Petit Vienne a pour objectif de favoriser l'autonomisation des jeunes accueillis et leur accompagnement dans les meilleures conditions vers la sortie du dispositif de Protection de l'Enfance, jusqu'à, ou après leur majorité.

Le petit vienne : un accompagnement dans et hors les murs.

Pour permettre aux jeunes majeurs d'expérimenter encore plus d'autonomie, notre accompagnement se poursuit hors les murs, tel un filet de sécurité.

En partenariat depuis quelques années avec Alliade Habitat, résidence sociale et courant 2023 avec Habitat et humanisme, ce sont 4 studios indépendants qui sont mis à disposition des jeunes majeurs en centre-ville.

Une dernière étape consiste à soutenir les jeunes qui en ont les moyens (salaires, bourses d'études supérieures) dans la prise de leur propre logement.

L'objectif final est de veiller à ce qu'aucun jeune ne sorte sans un logement stable.

Un dispositif expérimental et de nouvelles modalités d'accompagnement.

En Mai 2022, pour répondre à l'évolution de nos nouvelles missions auprès de ce public, l'équipe éducative s'étoffe et compte un éducateur supplémentaire.

Pour assurer un suivi soutenu et continu des jeunes en studio extérieur et pour mieux accompagner chacun au quotidien, dans leur projet, comme en direction des dispositifs de droits communs, un éducateur du petit vienne (en roulement) intervient chaque semaine en journée et début de soirée au domicile des jeunes.

Ces rencontres, plusieurs fois par semaine, participent à soutenir, rassurer, maintenir le lien; ce lien qui souvent perdure même au-delà de la sortie du dispositif.

Découlant de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le 3° axe de la Loi TAQUET du 7 février 2022 prévoit de réduire ou de supprimer les « sorties sèches » de l'aide sociale à l'enfance. Grace à une volonté forte du département de la Haute-Loire de s'inscrire dans cette démarche, ce sont 16 jeunes qui ont pu bénéficier cette année 2022 d'un APJM (accueil provisoire jeune majeur). Ce contrat d'engagement qui répond à une demande et un projet individuel est signé entre le jeune majeur et l'ASE pour une durée à déterminer, renouvelable jusqu'à 21 ans maximum. Le jeune peut alors bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement éducatif mené par l'équipe du Petit vienne avec des objectifs fixés à l'accueil

Il est également nommé CJM **(contrat jeune majeur).** Un effectif qui n'a fait qu'augmenter au fil des mois.

LE PETIT VIENNE







La majorité : un processus de passage à accompagner individuellement.

Le droit à l'essai et la préservation du lien Le petit-vienne répond aux besoins essentiels des jeunes majeurs :

- Le logement
- Les ressources financières.
- L'accès au soin
- L'insertion sociale, professionnelle, la scolarité
- L'accompagnement vers les dispositifs de droits communs (CAF, CPAM, AS)

3 volets de l'autonomie :

- Etre acteur de son projet, faire des choix, décider.
- Développer des habilités, des compétences, des connaissances.
- Identifier les appuis, soutiens et ressources de terrain.

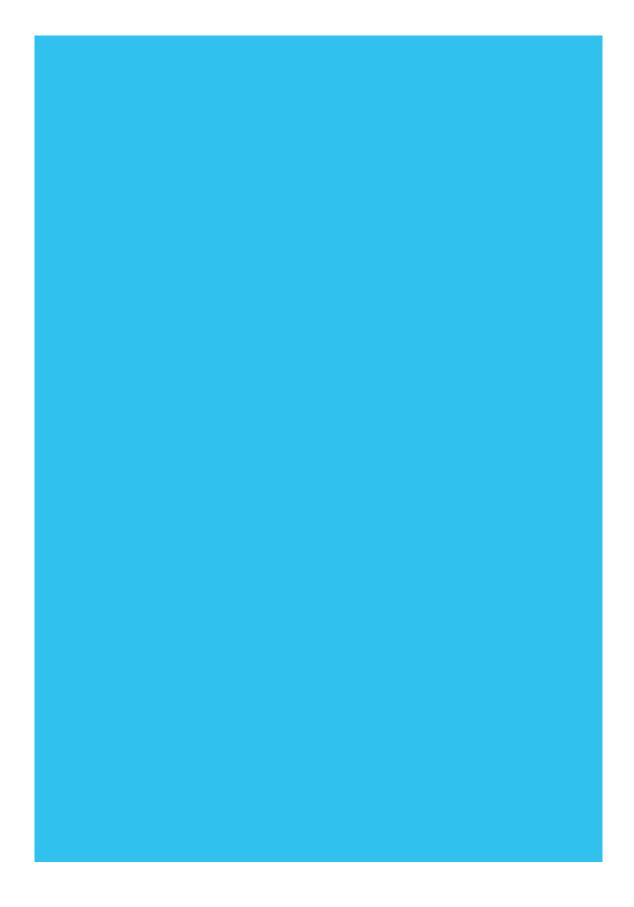
Le petit vienne : un accompagnement dans et hors les murs.

Pour permettre aux jeunes majeurs d'expérimenter encore plus d'autonomie, notre accompagnement se poursuit hors les murs, tel un filet de sécurité.

En partenariat depuis quelques années avec Alliade Habitat, résidence sociale et courant 2023 avec Habitat et humanisme, ce sont 4 studios indépendants qui sont mis à disposition des jeunes majeurs en centre-ville.

Une dernière étape consiste à soutenir les jeunes qui ont en les moyens (salaires, bourses d'études supérieures) dans la prise de leur propre logement. L'objectif final est de veiller à ce qu'aucun jeune ne sorte sans un logement stable.

Anne-Caroll NOEL, Rémi ARIK, Mathieu GLAUMOT Chefs de Service MECS



DEFI

Dispositif Éducatif de Formation Individualisé



LE DEFI EST AVANT TOUT UN SERVICE DE REMOBILISATION QUI S'ADRESSE À DES ADOLESCENTS EN RUPTURE DE PARCOURS.

Il s'inscrit dans l'obligation scolaire pour 18% des mineurs accompagnés. L'activité la plus importantes du service s'organise autour de l'obligation de formation des 16-18 ans qui représente cette année 73% des jeunes accompagnés. Depuis la refonte du projet, la recherche d'adhésion du mineur et de sa famille gage de réussite porte ses fruits. 68% des mesures s'exercent dans un cadre administratif. Le DEFI est un tremplin vers le milieu ordinaire ou le milieu protégé. Pour 77% des jeunes le parcours de formation n'excède pas un an.

Cette année le service a accompagné en moyenne un peu plus de 17 jeunes. En 2022 cela représente 34 adolescents en file active, 14 entrées pour 21 sorties. Ce nombre pourtant conséquent ne permet pas au service d'atteindre ses objectifs. L'activité est fortement impacter par le taux d'absentéisme des adolescents confiés. L'activité de 2002 se décline en deux phases bien distinctes. Un premier semestre avec une forte activité, nous avons accueillis jusqu'à 24 adolescents en mars et a contrario un deuxième semestre avec en forte baisse. En décembre seulement 12 adolescents sont accompagnés par le service. L'offre proposée sur le térritoire altiligérien pour répondre à l'insertion des adolescents est conséquente : **CEJ, E2C, Préapprentissage CFA, AFAPA...**

Cette année aussi, le service pour se faire connaître a conduit plusieurs actions. La création d'un flyer a permis de renommer le nom des ateliers. L'ouverture d'un compte Instagram (#DEFI43) permet aux adolescents de découvrir une partie des activités proposées par le service et aux jeunes accompagnés de partager leurs expériences



FOCUS



Depuis de nombreuses année, le DEFI a l'ambition de se doter d'un atelier susceptible de répondre aux nouveaux besoins des adolescents. C'est chose faite avec l'atelier « Créa'Service ». Le choix du nom de l'atelier, c'est fait d'une manière participative par les jeunes.

Naissance de l'atelier **CREA'SERVICES**, par Anne Sophie PEREZ.

L'atelier a ouvert ses portes en septembre 2020. Les jeunes ont pu découvrir un nouveau lieu, qui permet à chaque adolescent de développer leur créativité Les activités s'organisent autour du dessin de la couture, la restauration relooking de meubles et toutes autres activités artistiques.

«Je suis partie de leurs projets, de leur créativité afin de proposer un atelier répondant à leur demande, en corrélation avec le projet de service».

La Couture et lingerie :

Grâce aux investissements, nous avons pu acheter du matériel afin de faire découvrir la couture, et de là quelques projets ont vu le jour. Nous avons pu mettre les compétences des jeunes au service des autres usagers, comme par exemple la création de coussins pour le foyer des Mauves. Nous avons mis en place un service de lingerie pour les équipements de notre service. Les jeunes apprennent à se servir d'une machine à laver, à repasser et repriser les tenues de travail des autres ateliers.

• Le service à la personne :

Nous avons pu mettre en place un partenariat avec les services du DAMIE afin de proposer une prestation de nettoyage dans leurs différents appartements mis à disposition pour les jeunes. Cet atelier permet aux jeunes d'appréhender la vie en autonomie par le biais de l'entretien.

La retap' de meuble :

Grâce à notre partenariat avec Emmaüs, nous avons pu récupérer différents meubles afin de les remettre au goût du jour. L'objectif est de montrer aux jeunes qu'avec finalement peu de moyens, ils pourront par la suite équiper leur lieu de vie facilement et à leur image. Le projet est en évolution, la prochaine étape sera de vendre nos créations pour financer nos sorties futures.

Le service en restauration :

En collaboration avec l'atelier cuisine, nous avons ouvert cette année un restaurant d'application. Nous nous occupons de la partie salle en effectuant le service. Les jeunes prennent plaisir à cette tâche, et sont très appliqués et impliqués dans l'exercice.

Création et projets :

L'expression artistique, sous la forme d'art graphique, permet aux jeunes une autre forme d'expression. Ils peuvent ainsi s'approprier les lieux en y exposant leurs œuvres. Leur créativité a été mise à contribution notamment lors d'événements comme la création d'une exposition contre les violences faites aux femmes, en lien avec le CIDFF. Une participation au concours de la mission locale a permis aux jeunes d'obtenir le prix du public.



FAITS MARQUANTS







PROJET CFG (CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRAL)

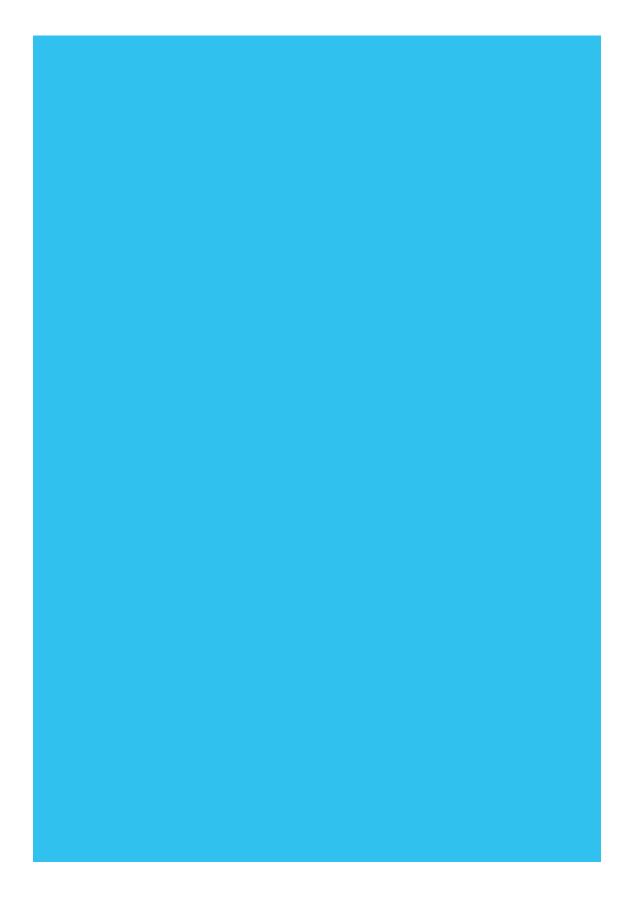
Cette année le service a permis à 8 jeunes de passer les épreuves du CFG de juin 2022. Les 7 adolescents présents ont tous brillamment réussis l'examen et ainsi obtenu le diplôme préparé tout au long de leur parcours. La meilleure note obtenue est de 19,5 en français. Les Lauréats ont été récompensés d'un bon d'achat personnalisé d'une valeur de 50 €.

Projet mobilité

Le projet a donné la possibilité à 8 jeunes du service, titulaires du permis AM de participer en tant que conducteurs de 2 roues à « la journée MOB du 14 juin 2022 ». Cette journée a été l'aboutissement d'un travail préparatoire avec la section ERJ-FFMC43 (Education Routière Jeunesse - Fédération Française des Motards en Colère 43). Cette action a obtenu le soutien financier de la Préfecture 43 dans le cadre

du PDASR (Plan départemental d'Action de Sécurité Routière). Le projet a entrainé dans son sillage tout le service pour une journée conviviale basée sur le principe du plaisir partagé en toute sécurité. Le bilan moral très positif a motivé la reconduction du projet pour 2023. A noter la solidarité des Pôles, le PHE a mis à disposition du DEFI plusieurs scooters.

Raphaël CHAPUIS Directeur Adjoint



DAMIE

Dispositif d'Accueil de Mineurs Étrangers Isolés



Après avoir fait face aux conséquences directes de la crise sanitaire, portant notre taux d'occupation à 110% en 2021, le DAMIE a subi de plein fouet une chute brutale de son activité dès le début de l'année 2022. En effet, suite au départ de 40 jeunes majeurs que nous avions accompagné en 2021 en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'effectif du DAMIE s'est vu réduit de moitié, annonçant une année 2022 difficile, où une fois de plus « adaptabilité » allait être le mot d'ordre.

L'oscillation du nombre de jeunes accompagnés sur les dernières années a néanmoins permis d'ouvrir une réflexion sur le « **format** » idéal du DAMIE qui permette de répondre au plus près du besoin des jeunes, tout en absorbant au mieux le flux d'arrivées de nouveaux **MNA** sur le département.

Ainsi, après plusieurs conventions signées avec le Département, portant notre capacité d'accueil à **55 jeunes en 2017 puis à 85 jeunes en 2019**, il apparaissait nécessaire de trouver le point d'équilibre. L'année 2022 a donc été marquée par la signature d'une nouvelle convention, pour une capacité d'accueil de 70 jeunes, qui semble refléter la réalité de terrain tout en permettant de conserver un accueil de qualité.

Le Département a également accédé à notre demande de fonctionner en dotation globale, ce qui nous a offert une réelle bouffée d'oxygène sur le plan financier, nous permettant de maintenir tous les emplois malgré une activité au plus bas en 2022.

Malgré les efforts considérables des équipes éducatives pour accueillir de nouveaux jeunes tout au long de l'année 2022 **(45 jeunes accueillis, 95 mesures en file active)**, le taux d'occupation a difficilement atteint les 80%.

Afin de permettre l'accueil de nouveaux jeunes, nous avons dû réduire la durée de prise en charge sur les maisons, bousculant ainsi le projet de certains jeunes et touchant aux limites de l'accompagnement tel qu'il était pensé jusqu'à présent. Les jeunes ont exprimé leur regret de ne pas pouvoir être hébergé plus longtemps sur les collectifs. Leur parole a été relayée par les équipes éducatives, qui déplorent également que certains jeunes ne puissent pas bénéficier plus longtemps d'un hébergement en collectivité.

De plus, le DAMIE a vu sa population rajeunir, avec l'accueil de MNA toujours plus jeunes puisqu'en 2022 l'âge moyen au moment de l'accueil sur le dispositif était de 15 ans.

Ces constats ont fait naître le projet que nous développerons en 2023, à savoir l'ouverture d'un troisième lieu d'accueil collectif afin de mieux répondre aux besoins émergents.

FOCUS sur les projets développés en 2022 :

OUVERTURE DE « L'APPART » À YSSINGEAUX, TRANSITION ENTRE LA VIE EN COLLECTIVITÉ ET LA VIE EN AUTONOMIE

Le constat prévalant à ce projet était celui d'un manque dans la configuration du DAMIE Yssingeaux, entre le « tout internat » et le service appartement où les jeunes vivent en autonomie accompagnés par les éducateurs. Nous avions constaté que le passage de l'hébergement collectif à l'appartement autonome était souvent compliqué et source d'angoisse pour les jeunes.

Ainsi, dans le cadre d'une amélioration de notre accompagnement, il apparaissait judicieux de créer un outil spécifique, répondant aux besoins et demandes d'adolescents dont les projets personnels visent à leur permettre l'accès à l'autonomie. Nous avons retenu l'idée d'une collocation dans un appartement accolé à l'hébergement collectif.

« L'Appart » permet aux jeunes de faire la transition en douceur entre la vie en collectivité et la vie seul en appartement. Cela permet d'éviter la solitude, souvent source d'angoisse et favorise le partage de compétences entre jeunes. La proximité de cet appartement de transition avec le lieu d'accueil collectif permet de rassurer les jeunes qui peuvent compter sur l'intervention à tout moment des hôtes de maison.

« L'Appart » dispose de trois places et peut accueillir les jeunes à partir de 14 ans, en fonction de leur degrés d'autonomie et de leur projet individuel.



Rétablissement des liens familiaux en partenariat avec la Croix-Rouge française







Porté par la psychologue du DAMIE, un partenariat avec le service de rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française a été mis en œuvre. En effet, nous constatons que les souffrances liées à l'absence d'information sur la situation de leurs proches sont prégnantes et impactent profondément l'état psychique de certains jeunes, les empêchant même parfois de s'impliquer dans leur projet de vie en France.

Il s'agit de soutenir les jeunes dans la recherche de leurs proches, avec qui le lien a été rompu en amont de leur départ du pays (dans 10% des cas), ou dont ils ont été séparés au cours de leur migration (dans 85% des cas). Enfin, dans 5% des cas, le service de rétablissement des liens familiaux peut être porteur de messages à l'attention des familles restées au pays, lorsque les moyens de communication habituels (téléphone, internet) ne permettent pas de maintenir le lien.

En 2022, nous avons repéré 28 jeunes potentiellement concernés par la question du rétablissement des liens familiaux. 4 jeunes se sont lancés dans les démarches et pour le moment 1 lien a pu être rétabli. Pour ces jeunes, franchir ce pas, c'est aussi s'exposer au risque d'apprendre que la personne recherchée est décédée. Certains préfèrent alors remettre leurs recherches à plus tard, car ils ne se sentent pas prêts à accueillir une telle nouvelle.

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du DAMIE soutien aujourd'hui ce partenariat avec la Croix-Rouge française et poursuit l'objectif de permettre à chaque jeune qui le souhaite d'accéder au rétablissement des liens familiaux.

Lucie BADIOU Cheffe de service DAMIE

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert



SERVICE ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET SERVICE INVESTIGATION EDUCATIF

AEMO

Nous avons réalisé 143 259 journées en 2022 pour une activité prévisionnelle de 166 440 journées, soit 23 181 journées de moins par rapport au budget, mais 13 601 journées de plus qu'en 2021.

Dans l'attente de voir l'avancée du schéma départemental de la protection de l'enfance, nous avions proposé de reconduire l'activité prévisionnelle 2022 mais en proposant d'autres modalités d'intervention : **l'AEMO +**

Cette année le service d'AEMO a accueilli un nouveau Chef de service **Loic BOUQUET** qui accompagne également le dispositif d'AEMO +. Cela a permis re-diviser les réunions d'équipes et surtout de remettre des réunions hebdomadaires. Cela fut très apprécié au service et permet une meilleure efficience du travail.

Comme chaque année le service d'AEMO a été à l'initiative de nombreuses actions collectives faites tout au long de l'année. Des actions collectives régulières sur plusieurs semaines comme le projet Musi'qualité ont été menées et impulsées par les travailleurs sociaux. Il s'agit de créer une chanson (parole et musique) via un atelier de M.A.O. (musique assistée par ordinateur) et un atelier d'écriture de texte puis l'enregistrer dans un studio d'enregistrement.

Afin d'aider la réalisation de ce projet, nous avons fait appel à deux spécialistes, un professionnel qui était batteur et sonorisateur, et un autre qui était batteur, chanteur et compositeur. Ils ont été présent à nos côtés tout au long du projet.

Cette action collective a concerné un groupe de 12 collégiens de 11 à 15 ans sur 4 séances de création de 2h. Les objectifs recherchés étaient la volonté de permettre aux enfants de partager leurs savoirs avec d'autres, de créer du lien entre eux et de travailler sur la confiance en soi. Les jeunes ont aussi été amenés à expérimenter la notion d'engagement au vu de la régularité de l'action collective....

Nous avons terminé cet atelier par un moment convivial autour d'un apéritif au service en présence des familles des enfants ainsi que des éducateurs référent des situations. Et nous avons présenté et diffusé sur écran la chanson interprétée par les enfants ainsi qu' « un making of » avec des photos et vidéos que nous avons pris tout au long des ateliers.



AEMO +

Un dispositif expérimental :

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un dispositif expérimental venant en appui aux mesures d'AEMO. En effet dans certaines situations, les interventions d'AEMO « classiques » ne suffisent pas et nécessitent une adaptation de l'accompagnement. Il s'agit de moduler l'intervention en fonction des besoins de l'enfant et de la famille, en tenant compte de l'évolution de la situation.

C'est dans ce cadre que l'équipe d'AEMO+ peut être sollicitée, sous couvert de la validation du Juge pour enfants et de l'ASE, afin de proposer des modules d'accompagnements complémentaires et personnalisés (modules : jeunes enfants, quotidien, médiation, psychologique ...).

Le dispositif a débuté son accompagnement au mois de juillet avec la capacité d'accompagner 60 jeunes.

Pluridisciplinarité:

L'AEMO+ a pour mission « d'aller vers », « de faire avec », de s'adapter aux rythmes et aux problématiques multiples des familles et des jeunes. Ce postulat, nécessite des compétences professionnelles variées afin de proposer un accompagnement ajusté.

L'AEMO+ est composée de :

Une psychologue : 0.5 ETP Un éducateur spécialisé : 1 ETP Un médiateur familial : 1 ETP Une éducatrice jeune enfant : 1 ETP Une monitrice éducatrice : 1 ETP Un chef de service : 0.3 ETP

L'AEMO + a compétence à intervenir sur les 3 champs qui conditionne la sécurité de l'enfant :

- Le développement de l'enfant
- Le développement des compétences parentales
- Les facteurs familiaux et environnementaux

L'accompagnement AEMO + est indissociable de la mesure d'AEMO. Un éducateur AEMO sera référent de la situation et formera un binôme avec l'intervenant du renfort. Le référent AEMO sera le fil rouge de la situation, tout au long de l'intervention du renfort, permettant d'inscrire l'enfant dans une continuité de parcours, tel que le prévoit la loi de mars 2016.

La durée de l'intervention du renfort est limitée à 6 mois, renouvelable une fois. A tout moment la situation peut évoluer, les objectifs doivent alors se modifier ou la mesure peut prendre fin.

Une montée en charge rapide :

La période d'ajustement durant juillet et aout a permis d'être opérationnel et de débuter l'accompagnement en septembre auprès de 20 enfants. Au mois de décembre le dispositif comptait 49 enfants.

SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE







Le Service d'Investigation Educative a fonctionné, cette année comme les années précédentes, sur le même modèle que notre service d'Action Educative en Milieu Ouvert, en trois secteurs géographiques, l'Est l'Ouest, et le Centre du département de la Haute-Loire.

Nous avons réalisé **52 MJIE** (Mesure Judiciaire d'Investigation Educative), soit un total de **77 enfants suivis** pour un prévisionnel de 88 MJIE pour 150 enfants. Cela représente 59,09 % de l'activité prévisionnelle en terme de dossiers et cela représente 51,33 % du nombre d'enfants facturés sur les 150.

Loïc BOUQUET, Wanda ROYEZ Chefs de service

SAE

Service d'Accueil Externalisé



POINT MARQUANTS 2022

De janvier à juin, nous avons accueilli des situations très complexes d'enfants en bas âge. Sur un accompagnement global de 42 enfants, 14 enfants avaient entre 0 et 6 ans, soit un tiers des situations. Ces familles étaient extrêmement carencées, ce qui nous a amené:

- A intervenir de façon encore plus soutenue que ce que nous proposons habituellement (3 VAD par semaine).
- La nécessité de travailler et surtout d'accompagner une orientation de placement (7 enfants ont été accueillis en MECS et 4 enfants en Famille d'Accueil), et/ou d'accueil en centre parental à l'extérieur du département (3 enfants concernés).

Afin de mener à bien ces accompagnements vers le placement, nous avons freiné les accueils en amont de l'été 2022.

Cette situation s'est poursuivie en septembre. Au total sur cette année 2022, 34 enfants de 0 à 6 ans ont été accueillis sur une file active de 69 mesures, soit la moitié. Ceci explique en partie les chiffres (21 entrées et 35 sorties) et démontre un besoin d'accompagnement et d'accueil pour le jeune enfant et/ou de lieux mère-enfant sur le territoire.

En septembre : Des changements au niveau du personnel. Un éducateur et une éducatrice ont validé leur formation respective de médiateur familial et éducatrice de jeunes enfants. Ils ont ensuite intégré l'équipe de l'AEMO + en septembre 2022. Parallèlement, Christine GELLET, cheffe de service est partie en retraite (bien méritée), elle a été remplacée par Magali OLLIER.

Camps d'été:

petits, pré-adolescents et mère/enfants.

Ateliers et jeux divers :

Mini séjour **« prendre soin de soi »** pour 6 ados sur une unité de vie de la MFCS

Témoignages







TEMOIGNAGE sur le Camp mère - enfants

Celui-ci s'est déroulé dans les locaux du DITEP Jeanne De Lestonnac à Pradelles

MME Céline L. témoigne de sa participation :

« Bonjour Le Château

Très appréciable ce temps passé. La dissociation entre le professionnel et le personnel était excellente. Ambiance familiale et un niveau relationnel où rien est à redire.

Les activités proposées étaient adaptées malgré une météo vraiment pas top. Les moments de partages entre les enfants et les adultes étaient très appréciables. Bon dans le moins bien, l'autre maman était « gratteuse ». Un conseil, ne pas proposer ce genre de camp à des parents « comédiens », et j'ai pas eu droit à ma grâce matinée (hahaha !!).

Yanis, Lola et moi, on a vraiment apprécié. Une coupure avec un relais des professionnelles

présentes, c'est délicat car savoir être naturel c'est pas chez tout le monde. Ça aura permis aux éducatrices de nous voir comme tous les jours. Et Ça je l'ai beaucoup apprécié. J'ai vécu Ça comme un soulagement que les éducatrices puissent voir comment on était au quotidien. Sur 72 heures, en non-stop, elles ont plus de facilité à observer et constater.

Merci encore. C'est quelque chose que j'attendais. Comme quoi j'étais la même que je suis chez moi. Et je vous remercie d'avoir permis déjà de nous sortir de la maison. Et de nous voir sachant que je suis pas hypocrite.

Merci.»

Magali OLLIER Cheffe de service SAE

Pôle Précarité Insertion

- SAO-SIAO / 115-EPIH
- Jean SOLVAIN
- Hébergement Insertion

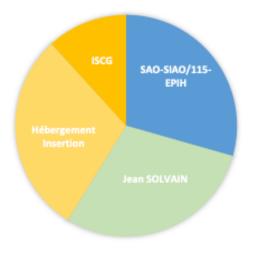
INTRODUCTION

Les missions principales du Pôle Précarité Insertion

Le Pôle Précarité Insertion a pour mission principale d'accueillir toute personne ou famille qui éprouve des difficultés à trouver sa place dans la société pour construire avec elle des solutions de logement, un accompagnement social et sanitaire adapté, afin qu'elle préserve sa dignité et accède à une citoyenneté.

L'organisation du Pôle Précatité Insertion

Pôle Précarité Insertion Le représente environ 40 salariés avec un budget à hauteur de 3 200 000 € constitué, d'une part, à 60% en Dotation Globale de Fonctionnement de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail, des Solidarités et de la Protection des Personnes de la Haute-Loire et de l'Agence Régionale de Santé. Et d'autre part, à 40% de multiples subventions annuelles émanant de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail, des Solidarités et de la Protection des Personnes de la Haute-Loire, du Département de la Haute-Loire, de l'Agence Régionale de Santé, des collectivités locales... Il se compose d'une direction de Pôle et de trois services distincts mais étroitement liés de par leurs missions et les publics qu'ils accompagnent , auxquels nous pouvons ajouter le dispositif spécifique Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie.





Les faits marquants de l'année 2022

Comme chaque année, le Pôle Précarité Insertion a imaginé, créé et mis en place de nouveaux dispositifs.

L'accueil des déplacés Ukrainiens.

A la demande de l'Etat, nous avons mis en place un dispositif pour accueillir les familles Ukrainiennes dans le cadre de l'Inter Médiation Locative. Ces familles nous sont orientées par l'association Entraide Pierre Valdo et nous les installons dans des logements sociaux. Notre action consiste à les accompagner dans leur intégration, sociale et professionnelle.



Lutter contre la prostitution en Haute-Loire

Avec le Pôle Protection de l'Enfance, nous avons répondu et remporté un appel à projet visant à développer les dispositifs de lutte et de prévention de la prostitution. Le dispositif **DEPISTES** a été mis en place en 2023 avec les objectifs suivants :

- Informer sensibiliser, les mineurs et jeunes majeurs.
- Impulser une dynamique de lutte contre la prostitution en Haute-Loire.
- Définir et mettre en œuvre les modalités d'accueil de soutien et d'accompagnement pour les victimes et leurs proches en lien avec tous les acteurs du département.



SAO-SIAO/115-EPIH

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) Equipe Pluridisciplinaire d'Intervention dans l'Habitat (EPIH)



Le service a pour mission d'accueillir, d'informer et d'évaluer les demandes de personnes en situation de précarité, afin de les conseiller et de les orienter pour apporter la meilleure réponse à leurs besoins et difficultés. Pour cela, le service porte 5 dispositifs majeurs et certains plus annexe tels que la domiciliation, les maraudes, les mesures d'AVDL / d'ASLL...

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO) accueille, écoute et réalise un diagnostic social de la situation de la personne, en vue d'une orientation la plus adaptée à sa demande.

Le 115 est un numéro national que nous gérons au niveau départemental. Le 115 reçoit, qualifie et oriente les demandes d'hébergement d'urgence de personnes à la rue ou qui risquent de l'être, vers des hébergements d'urgence.

LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIEN-TATION (SIAO) est un dispositif national que nous gérons au niveau départemental.Il assure un rôle de veille et de coordination de tous les opérateurs du département intervenant dans l'accueil, l'hébergement, l'insertion et l'accès au logement des personnes à la rue ou qui risquent de l'être.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'INTERVEN-TION DANS L'HABITAT (EPIH) est un dispositif destiné à traiter les situations d'incurie dans l'habitat sur le Département de la Haute-Loire. L'incurie est souvent caractérisée par une occupation inadéquate du logement, avec une accumulation compulsive de déchets/d'objets voire la présence d'un grand nombre d'animaux.

L'HEBERGEMENT D'URGENCE en diffus est un dispositif de mise à l'abris pour toutes personnes seules ou en familles privées de logement pour lesquelles une aide et un accompagnement d'urgence sont nécessaires compte-tenu de leurs conditions de fragilité, de vulnérabilité et de précarité.

Les faits marquants



Les maraudes départementales

Cette année encore, le service a été force de proposition en imaginant un nouveau dispositif afin de répondre à des besoins nouvellement identifiés. A l'occasion de différentes rencontres avec plusieurs maires, nous avons observé une méconnaissance de leur part des dispositifs d'accueil d'urgence et notamment du 115. Ainsi, nous avons constaté que de nombreux élus locaux gèrent seuls des situations de personnes à la rue ou mal-logées. Cela nous a conduit à soumettre à la **DDETSPP** un projet de maraude départementale afin d'aller à la rencontre des élus locaux altiligériens pour développer des liens avec eux et traiter ces situations.

LE DÉPLOIEMENT DU SIAO

Instauré par la circulaire du 8 avril 2010, confirmé par la loi ALUR du 24 mars 2014 et la circulaire du 17 décembre 2015, le SIAO unique de chaque département est, au cœur du secteur Accueil-Hébergement-Insertion (AHI), un outil essentiel pour porter la dynamique et coordonner la mise en œuvre du logement d'abord. La circulaire du 31 mars 2022 est venue rappeler l'importance et le rôle central des SIAO, d'une part, pour assurer le pilotage des parcours et accès au logement et d'autre part pour permettre au SIAO d'assurer un vrai fonction d'observatoire social.

Un état des lieux du SIAO a été fait avec la **DDETSPP** mettant en exergue que le travail de déploiement mené depuis plusieurs années, par le service lui-même, s'inscrivait bien dans les directives étatiques. Toutefois, ce déploiement a atteint ses limites en raison des ressources financières allouées à ce service. Ainsi, un dialogue de gestion complexe et constructif s'est engagé avec notre financeur et qui est actuellement toujours en cours.



Les chiffres clés

Service SAO-SIAO/115-EPIH 2022

1783 appels au **115** reçus

357 personnes accueillies en Hébergement d'Urgence représentant 32 545 nuitées.

461 ménages domiciliés

89 maraudes effectuées représentant 242 contacts.

20 situations traitées dans le cadre de l'EPIH.

398 demandes SIAO traitées

1952 passages au SAO

Ressources Humaines

1ETP de cheffe de de service.

1 ETP de coordinateur de parcours.

3 ETP de travailleur sociaux.

0.5 ETP d'infirmier détaché du CH Ste Marie

Soutien du service support du Pôle Précarité Insertion

Les charges annuelles pour le service se décompose en deux parties

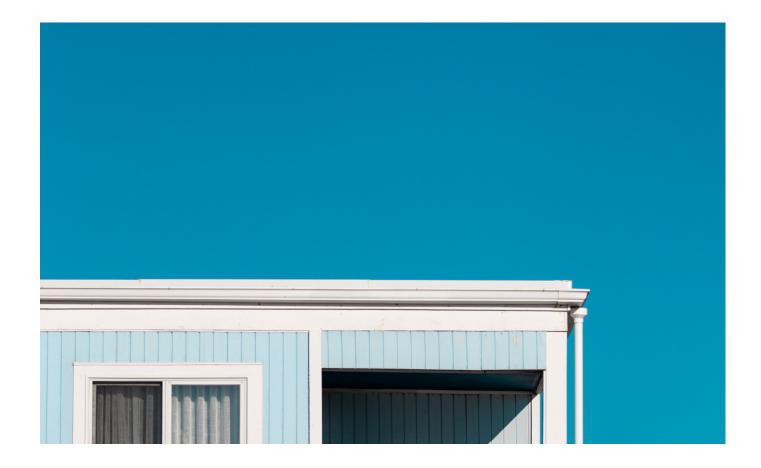
SAO SIAO, le 115 et l'EPIH à hauteur de **449 541 €**

L'Hébergement urgence à hauteur de **423 973 €**

Soit un **TOTAL** 873 514 €



Service Jean Solvain



Le service est une structure d'hébergement collectif qui a pour mission de répondre à l'urgence de personnes se trouvant sans domicile, en les accueillant, en les mettant à l'abri et en sécurité tout en répondant à leurs besoins fondamentaux.

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour est un dispositif à destination de personnes sans logement pouvant s'y rendre tous les jours de 8h30 à 18h pour y prendre le petit déjeuner, le repas de midi, utiliser les sanitaires et l'espace lingerie. Le suivi social de ces usagers est assuré par le SAO du Pôle Précarité Insertion.

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DE NUIT

Le dispositif d'accueil d'urgence vise l'accueil pour la nuit **(via le 115)** des personnes sans solution d'hébergement.

Au sein de l'Accueil Jean Solvain, 9 places sont réservées pour l'accueil d'urgence. Hommes et femmes isolés ou en couples peuvent être accueillis. Les personnes sont accueillies en chambre double ou triple pour une durée de 17 nuits.

Au-delà, elles doivent solliciter le 115 pour trouver d'autres solutions d'accueil ou amorcer un projet en faisant une demande d'hébergement SIAO.

LE DISPOSITIF DE STABILISATION

L'Accueil Jean Solvain dispose de 9 places de stabilisation au sein de la structure collective et d'un appartement de stabilisation « en diffus » situé au Puy en Velay.

Les personnes accueillies au sein de la structure peuvent être intégrées en chambre double ou en chambre individuelle.

Le partage des chambres est une réelle difficulté lorsque la cohabitation est amenée à durer. Les problématiques rencontrées par chacun, la promiscuité, peuvent mettre à mal le processus de réhabilitation amorcé dans le projet de stabilisation.

La durée d'accompagnement est de 2 mois renouvelables. Un contrat de séjour est établi une semaine environ après l'admission de la personne.

La personne accueillie dans le dispositif de stabilisation est accompagnée de manière plus rapprochée par un travailleur social référent, un projet personnalisé est élaboré.

LE DISPOSITIF DES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Le dispositif des LHSS, d'une capacité de 9 places, permet la prise en charge des personnes sans hébergement présentant des problématiques de santé aigus qui ne pourraient pas ou difficilement être traités en vivant à la rue. Ces problématiques nécessitent des soins infirmiers réguliers, des bilans de santé, une rééducation orthopédique ou une intervention chirurgicale. Ces problématiques aigues peuvent être associées à des problématiques chroniques telles que des addictions ou des troubles psychiques.

LE DISPOSITIF DES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Le dispositif des Appartements de Coordination Thérapeutique permet la prise en charge des personnes sans hébergement dont la pathologie d'admission ne relève pas d'une prise en charge hospitalière. Les personnes admises dans ce dispositif présentant des problématiques de santé chroniques somatiques et/ou psychiatrique. Elles doivent avoir la capacité de vivre en appartement autonome.

Le service dispose de 5 appartements situés au Puy en Velay.



Les faits marquants en 2022



Février: Arrivée d'un nouveau chef de service

Février/mars 2022 : démarche de diagnostic/formation initiée par le Directeur de Pôle et animée par LE GROUP Consultants mutualisés, experts du secteur solidaire.

Cette démarche s'est déroulée en 4 sessions de 4 heures et elle a **permis l'implication de tous les professionnels du service** (travailleurs sociaux, veilleurs de nuit, agent d'entretien, chef de service).

Objectifs : mise à plat des missions et des organisations, recherche d'amélioration générale, vers un nouveau projet pour le service.

Juin et novembre 2022 : visites de CHRS (Valence, Alès)

Septembre 2022 : arrivée d'un nouvel infirmier, réorganisation transversale pour le PPI avec intervention des IDE au sein du SAO, dans les maraudes et au CHRS insertion.

Octobre à décembre 2022 : travail sur la réorganisation du service

Novembre 2022 : mise en place du Conseil de vie de vie sociale des personnes hébergées.



Les chiffres clés

Service Jean Solvain 2022

377 personnes reçues en accueil de jour.

236 personnes accueillies en accueil de nuit.

89 personnes accueillies en stabilisation.

49 personnes accueillies en LHSS et ACT.

Les nuitées réalisées pour les dispositifs hébergements de Jean SOLVAIN s'élèvent à 7 840 nuits.

Ressources Humaines

1 ETP de cheffe de service
7.8 ETP de travailleurs sociaux
5 ETP de veilleurs de nuit
0.5 ETP d'agent d'entretien
1 ETP d'infirmier diplômé d'état

1 ETP d'infirmier détaché du CH Emile ROUX.

Les charges annuelles pour le service se décompose en deux parties

- Une partie DDETSPP pour les dispositifs accueil de jour, accueil de nuit et stabilisation à hauteur de **560 244 €**
- Une partie ARS pour les dispositifs de LHSS et ACT à hauteur de **574 767 €**

Soit un **TOTAL** 1135 011 €

Service Hébergement Insertion



Le service Hébergement-Insertion a pour mission de proposer un accompagnement global et un hébergement temporaire, dans des logements individuels, pour permettre à des personnes en difficulté et sans logement de trouver une solution de logement durable leur permettant de s'insérer socialement.

Le CHRS Insertion

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), d'une capacité de 41 places en appartement diffus, a pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de grave difficulté notamment économique, familiale, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. (CASF Art L345-1).

MAAVIE

Le projet entre dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales. Il fait suite au diagnostic départemental et aux propositions de mise en œuvre d'actions de protection et d'accompagnement pour des femmes seules ou avec enfants victime de violence. Sur les 6 places identifiées, 2 sont destinées à l'accueil en urgence et 4 à l'accueil et l'accompagnement en insertion. Le projet s'inscrit en complément d'un dispositif existant. Il a pour objectif une « mise à l'abri » sécurisée et de qualité et un accompagnement social global adapté aux problématiques rencontrées.

PASS'CAP

Le Projet d'Accompagnement Social et de Soutien Collectif à l'Autonomie et à la Parentalité a pour mission l'accueil, l'hébergement de femmes seules, victimes de violence ou de moins de 25 ans et de familles monoparentales victimes ou non avec un accompagnement et des activités de parentalité.

L'Accueil Mère Enfants

Les places Accueil Mère Enfants sont dédiées à des femmes enceintes ou des femmes avec des enfants de moins de trois ans avec des difficultés importantes dans la parentalité mais aussi dans d'autres domaines (matérielles, psychologiques, d'insertion ...)

ALT

L'allocation logement temporaire a pour mission de mettre à disposition des hébergements meublés pour des personnes éprouvant en raison de leurs faibles ressources ou de leurs conditions d'existence, des difficultés particulières pour accéder à un logement ou s'y maintenir. Le séjour est pour une durée limitée (6 mois renouvelable une fois).

PSP

Le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle est un dispositif ouvert aux personnes adultes, victime de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui souhaitent sortir de la prostitution et accéder à des alternatives.

Animation Réseau

Le service hébergement insertion participe au réseau 43 de lutte contre les violences conjugales avec pour objectifs de contribuer et participer à l'élaboration de la politique départementale, permettre à ses membres de se connaître pour mieux travailler ensemble, chacun dans ses missions et ainsi de monter en compétences, constituer un lieu d'échange d'informations, d'entraide et de partenariat entre les membres, identifier les difficultés ou les besoins spécifiques de prise en charge sur le secteur et co-construire ensemble des pistes de solutions, produire et acquérir des outils utiles à plusieurs de ses membres, et concevoir et mener des actions.

La Maison Relais du Haut Allier

La maison relais apporte aux personnes en situation d'isolement ou d'exclusion avec de faibles ressources l'accès à un logement pérenne dans un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans un environnement social.



Les faits marquants



IML pour les déplacés Ukrainiens

En juillet 2022, l'Etat désigne l'ASEA 43 pour mettre en œuvre l'intermédiation locative pour des logements en location / sous-location à destination des ressortissants Ukrainiens. Le service insertion va assurer l'accès au logement pour ce public et leur accompagnement social et professionnel.

Le service hébergement a pour missions de :

- Louer des appartements désignés par l'Etat et Pierre Valdo en fonction des besoins des ressortissants, les meubler et ouvrir les compteurs des flux afin de pouvoir accueillir les familles.
- Gérer inter média locative en permettant l'accès à l'APL et aux prestations familiales afin de pouvoir contribuer aux charges locatives.
- Faciliter l'accès aux droits sociaux, à l'insertion sociale et professionnelle.

L'installation des personnes ainsi que leur intégration ont été facilitées par un travail avec les acteurs locaux et les associations caritatives. **En 6 mois, 27 appartements** ont été loués et équipés. La Croix Rouge et l'enseigne Boulanger ont financé une grande partie de l'équipement mobilier des appartements.

Les logements sont majoritairement sur le secteur rural du département (Craponne, Araules, Montfaucon, Retournac, Chomelix, Saint Pal de Chalencon, Le Chambon, Mazet Saint Voy, Allègre, Sainte Sigolène) ce qui pose des problèmes de mobilité pour accéder aux cours de français ou autres activités d'insertion sociale



Les chiffres clés

Service **Hébergement Insertion**

96 personnes accueillies en CHRS diffus.

23 personnes accueillies dans le dispositif MAAVIE.

17 personnes accueillies dans le dispositif PASS'CAP.

18 personnes accueillies en Maison Relais

9 personnes accueillies en AME.

81 personnes accueillies en IML.

Ressources Humaines

1 ETP de cheffe de service.

9.5 ETP de travailleurs sociaux.

Les charges annuelles pour le service se décompose en deux parties

- Une partie DDETSPP en DGF pour le CHRS en Diffus à hauteur de **724 708 €**
- Une partie DDETSPP et Département en subvention pour les dispositifs MAAVIE, PASS CAP, Maison Relais à hauteur de **377 778 €**
- Une partie Département en subvention pour le dispositif AME à hauteur de **92 159 €**

Soit un **TOTAL** 1194 645 €

INTERVENANTES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE



L'état s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes et l'amélioration des conditions de prise en charge des victimes et de leurs enfants a été au cœur des discussions ayant eu lieu dans le cadre du Grenelle des violences.

Une dynamique territoriale a été impulsée avec l'appui du Conseil Départemental de la Haute-Loire, chef de file en matière d'action sociale, d'accompagnement des personnes vers l'autonomie et de solidarité des territoires.

Dans un contexte où les violences dans le couple sont en très forte augmentation en Haute-Loire, l'installation de deux intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie (ISCG), au sein même de leurs locaux, permet d'assurer une prise en charge sociale de la personne parallèlement au traitement de la situation par les forces de sécurité.

Les missions confiées sont déclinées selon trois axes :

- Rôle d'accueil des personnes en situation de détresse sociale victime ou mise en cause dans le cadre des violences intrafamiliales : accueil physique et/ou téléphonique, analyse des besoins sociaux.
- Rôle d'orientation et de conseil : orientation vers les services dédiés, de droit commun ou spécialisés, garantissant un traitement adapté.
- Rôle de relais et de coordination des partenaires (accès au droit, gendarmerie, justice, services sociaux généralistes et spécialisés, sanitaires...) dans l'objectif d'organiser un accompagnement adapté.
- Faciliter le dialogue interinstitutionnel entre les forces de sécurité intérieures et les partenaires socio-médico-éducatifs.



Les chiffres clés

400 personnes reçues en 2022. Activité en hausse de **60%** par rapport à 2021. **75%** des situations relèvent de violences conjugales **25%** des situations relèvent de violences intrafamiliales.

Ressources Humaines

2 ETP de Travailleuses Sociales



Pôle Handicap Enfants

- Institut Médico Éducatif IME Les Cévennes
- Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile -SESSAD du Velay
- Apparts d'Espaly

INTRODUCTION

Le PHE a pour mission principale d'accueillir des jeunes en situation de handicap (déficience intellectuelle), entre 10 et 25 ans.

Les 3 établissements et services du PHE: IME LES CEVENNES / SESSAD DU VELAY / APPARTS D'ESPALY, concourent chacun à l'acquisition de l'autonomie, en prodiguant un accompagnement éducatif, scolaire, professionnel, thérapeutique qui vise à renforcer les compétences d'insertion socio-professionnelles et citoyennes de ces jeunes, avec la participation de leurs familles.

La transformation de l'offre médico-sociale vise à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, quel que soit le lieu de vie choisi. Elle vise à garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes, un accompagnement qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale.

Ainsi notre Pôle Handicap Enfants s'inscrit totalement dans ce mouvement, depuis déjà plus de 3 ans.

Nous avons déjà souligné dans les précédents rapport d'activité, les transformations majeures qu'ont su enclencher l'IME, le SESSAD et les Apparts d'Espaly, structures et services qui composent le PHE.

Celles à venir, en connexion avec les objectifs du CPOM orientent toutes les réflexions et décisions de notre Pôle mais aussi de l'ASEA 43 dans son ensemble.

L'année 2022 a été particulièrement marquée par la désignation de l'ASEA 43, par l'intermédiaire du PHE, à porter le développement de la **Communauté 360.** Dans la suite logique du travail collaboratif engagé depuis 2020 entre les associations gestionnaires des structures ENFANCE HANDICAP du département, l'ASEA a été désignée pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour la création de la **Communauté 360**.

La transformation majeure à achever se centre autour de la mise en place d'un **Dispositif Intégré**, comme le prévoit les textes en vigueur :

« Le fonctionnement en dispositif intégré, consiste en une organisation des établissements et des services, destinée à favoriser un parcours fluide et des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qu'ils accompagnent. Dans le cadre du dispositif, ces établissements et ces services proposent, directement ou en partenariat, l'ensemble des modalités d'accompagnement prévues au dernier alinéa du I de l'article L. 312-1. »

Pour autant, cette reconfiguration des formes d'accompagnement suscite des questionnements car elle induit de nouvelles relations institutionnelles, un mouvement des pratiques professionnelles, l'émergence de nouvelles fonctions de coordination, une coopération renforcée entre les acteurs.



Les chiffres clés

- · I	I			•	
+11	es	Δ	Ct	IV	A

 ъ л	ш	_
 W	ш	_
 IVI	ш	_

122 Journées 13 013

SESSAD

41 Actes 6 048

Les Apparts d'Espaly

12 Journées 2 894

Salariés

ETP 65

TOTAL des Charges 4 652 228 €

IME les Cévennes

Institut Médico Éducatif



En 2022 nous avons comptabilisé : 6201 journées en internat et 6098 en semi-internat et 460 journées sur l'unité ODAS.

En 2022, la file active est arrivé à 122 jeunes (cotre 114 en 2021). Ce chiffre semble être le maximum que le service puisse accompagner dans des conditions honorables. Hors unité ODAS, la file active de l'IME se porte à 94 jeunes.

La demande d'accueil exprimée par les nouvelles familles évolue.

Les enfants admis étant de plus en plus jeunes, les familles choisissent l'accueil séquentiel calqué sur lle rythme scolaire ordinaire. L'absence du mercredi impacte également le taux d'activité, mais répond favorablement aux besoins des jeunes.

Le choix des familles, dès l'admission, est entendu et pris en compte dans le rythme d'accueil et le régime d'accueil, nous n'imposons pas d'exigence. Nous pratiquons les concepts de l'autodétermination des familles, qui les conduisent à exprimer clairement leurs souhaits et à ce que l'institution s'adaptent à ces derniers.

La pluralité des modes d'accueil, engendre une fréquentation en « dent de scie », qui ne permet pas de diminuer les moyens humains et matériels en conséquence. Toutefois nous notons une file active qui ne cesse de s'accroitre (voir ci-après) afin de compenser ces nouveaux modes d'accueil.

Les faits marquants

RPS: PARLONS BIEN ETRE AU TRAVAIL

En parallèle de la transformation de l'offre de prestations du PHE, et au regard des changements de pratiques que cette transformation induit, nous avons engagé une démarche de prévention des risques

La démarche a permis de définir les **EDDT** (Espace de Discussion et de Décision sur le Travail). Cette espace collective qui permet une discussion centrée sur l'expérience de travail, ses enjeux en termes de règles de métier, le sens de l'activité, les ressources, les contraintes.

Un EDDT est une pratique de la discussion entre professionnels concernés par une même préoccupation concrète et réelle. Elle aboutit à une prise de décisions et des actions.

Au terme de l'année de travail, nous avons pu collectivement faire émerger des thématiques d'amélioration de la qualité de vie au travail, qui engendre une meilleure qualité de prestations auprès des usagers.

Cette démarche, avait la particularité d'associer une démarche de formation à l'animation des EDDT, dont 4 cadres et 4 salariés ont pu bénéficier.

LA MEDIATION PAR L'ANIMAL

Le rapport d'activité 2021, faisait état de ce projet, il s'est concrétisé en septembre 2022.

La médiation animale est un accompagnement thérapeutique qui vise à apporter un mieux-être psychique, psycho-social, psycho-affectif, physique, cognitif, émotionnel et relationnel. Elle apporte également des bénéfices sur le plan pédagogique. La médiation animale a une visée d'amélioration des dispositifs de soin déjà en place. Ce sont les compétences soignantes de certaines personnes qui, alliées aux dispositions naturelles d'animaux, rendent possible des alternatives de rencontre et de support dans la vie quotidienne.

La seule présence de l'animal ne fait pas la thérapie proprement dite. Ce n'est pas l'animal qui est le thérapeute mais bien l'intervenant humain, l'animal n'étant que médiateur.

La médiation animale permet de partager, en relation avec d'autres, des expériences de vie, de plaisir, de difficultés, de peurs. Elle aide à grandir et à se sentir mieux dans son corps et dans sa vie affective et émotionnelle.

Le rapport d'activité 2021, faisait état de ce projet, il s'est concrétisé depuis septembre 2022. Les bienfaits de cet accompagnement sont indéniables, ils sont perceptibles auprès des enfants, des adultes, c'est aujourd'hui une activité pérenne de l'établissement.

psycho-sociaux avec le Cabinet Côté Travail. L'objectif étant d'accompagner le Pôle Handicap Enfants de l'ASEA 43 dans ses changements en préservant et développant la santé et qualité de vie du travail et l'accompagnement des jeunes accueillis.





Les projets en cours







L'aménagement d'un plateau technique

Au regard de l'évolution du public, la création d'un « plateau technique » plus adapté s'impose aux besoins des plus jeunes.

C'est actuellement la priorité de l'IME pour favoriser les apprentissages et offrir aus usagers ainsi qu'aux professionnels des locaux adptés.

Il ambitionne de créer 2 salles de classe, une salle dédié à l'atelier PACERELE, une salle de psychomotricité, une salle d'activité polyvalente et un bureau pour les éducateurs sportifs. Les travaux ont débutés et devraient s'achever en 2023.

La rénovation de l'internat

La rénovation de l'internat, après un projet plus ambitieux, a dû être revisitée afin de s'adapter à la demande en baisse de l'internat. Nous avons élaboré un nouveau cahier des charges, qui réduit l'ampleur et le coût des travaux, mais qui s'ajuste davantage à la réalité. Le projet s'attache à une modernisation de l'existant en redistribuant les espaces de vie. Les travaux devraient pouvoir débuter début 2024.

L'appartement PHARE: un projet d'habitat inclusif

Depuis plus d'une année l'ASEA 43 a œuvré avec Habitat et Humanisme à la construction d'un projet d'habitat inclusif, en centre-ville du Puy en Velay. La rénovation d'un ancien centre d'accueil pour femmes (MAMBRE), regroupe aussi une quinzaine de logement, accueillant une mixité de population : jeune en situation de handicap, jeune bénéficiant de mesure d'accompagnement de protection de l'enfance, jeune migrant, adulte en situation de handicap, adulte en situation d'exclusion...

Le PHE loue un studio, destiné à tous les jeunes accompagnés par notre pôle et dont le projet de vie le nécessite. Ainsi nous répondons progressivement à la volonté d'une société inclusive en diversifiant nos modalités d'hébergement de jeune en situation de handicap.



COMMUNAUTÉ 360



LA COMMUNAUTE 360

Un exemple réussi de dynamique collaborative

La crise sanitaire Covid 19 a permis de capitaliser toutes ces expériences de coopération en favorisant le projet de travailler à la construction de « plateformes enfance » qui permettent de fluidifier le parcours des jeunes en situation de handicap, dans le département de la Haute-Loire.

S'appuyant sur cette volonté de coopérer ensemble, les associations gestionnaires se sont également accordées pour construire des réponses concertées aux différents appels à candidature portant sur la création des pôles territoriaux dans le département (PCPE enfants et adultes) ainsi qu'à la Communauté 360.

Concernant la communauté 360, un consensus a désigné l'ASEA 43 comme l'organisme gestionnaire porteur administratif et financier de cette dernière.

La désignation d'un organisme gestionnaire répond en premier lieu à une logique administrative, qui réclame un destinataire et gestionnaire des crédits alloués à la gestion de ces nouvelles formes d'organisation de l'offre médico-sociale. Cette désignation a pour seul objectif de concrétiser et promouvoir la dynamique de mutualisation des forces de chaque acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires... du département dans une logique de « réponse accompagnée pour tous et par tous ». Cette désignation est l'expression d'un projet d'intelligence collective, qui place les choix et la participation de la personne en situation de handicap et de leurs proches aidants au cœur de sa raison d'être.

Il apparait important de valoriser ce travail partenarial entre les organismes gestionnaires, qui s'est intensifié et bonifié depuis la crise sanitaire, dans un objectif de mieux coopérer sur le territoire altiligérien au bénéfice des usagers, et ceci avec la volonté partagée de « **non concurrence** » entre les organismes gestionnaires.





UNE CELLULE D'APPUI UNIQUE EN HAUTE-LOIRE,

DEDIEE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. A LEURS FAMILLES ET PROCHES AIDANTS!

POUR QUI?

Vous êtes en situation de handicap, enfants ou adultes, familles ou proches aidants et vous ne trouvez pas/plus de réponses auprès de vos relais habituels.

Vous recherchez :

- · un lieu d'accueil médico-social,
- un service d'accompagnement médico-social ou social.
- · une scolarité adaptée,
- un logement adapté,
- · un accès aux services de santé,
- un soutien dans vos démarches administratives,

COMMENT?

- Crâce à une synergie entre acteurs spécialisés et de droit commun de Haute Loire : établissements et services médico-sociaux, dispositifs de droit commun, professionnels de santé, services publics, collectivités locales.
- Crâce à une vision à 360 degrés, qui tient compte de votre parcours de vie.

POURQUOI?

VOUS ECOUTER, VOUS INFORMER, VOUS ORIENTER!

- Pour repérer et prévenir toute rupture de parcours,
- Pour co-construire des réponses coordonnées,
- Pour trouver de nouvelles solutions d'accompagnement,
- · Pour faciliter l'accès à vos droits.

HAUTE-LCIRE (2) MEANOR FRANKES ME LA COMMANNAUTÉ DES (2) LA COMMANNAUTÉ DES (3) LA COMMANNAUTÉ DES (4) LA COMMANNAUTÉ DES (5) LA COMMANNAUTÉ DES (6) A COMMANNAUTÉ DES (7) LA COMMANNAUTÉ DES (8) LA COMMANNAUTÉ DES (9) LA COMMANNAUTÉ DES (1) LA COMMANNAUTÉ DES (2) MEANOR FRANKES DE (3) LA COMMANNAUTÉ DES (4) LA COMMANNAUTÉ DES (6) LA COMMANNAUTÉ DES (7) LA COMMANNAUTÉ DES (8) LA COMMANNAUTÉ DES (9) LA COMMANNAUTÉ DES (1) LA COMMANNAUTÉ DES (2) LA COMMANNAUTÉ DES (3) LA COMMANNAUTÉ DES (4) LA COMMANNAUTÉ DES (6) LA COMMANNAUTÉ DES (6) LA COMMANNAUTÉ DES (7) LA COMMANNAUTÉ DES (8) LA COMMANNAUTÉ DES (

Une gouvernance rapprochée







Une expertise territoriale













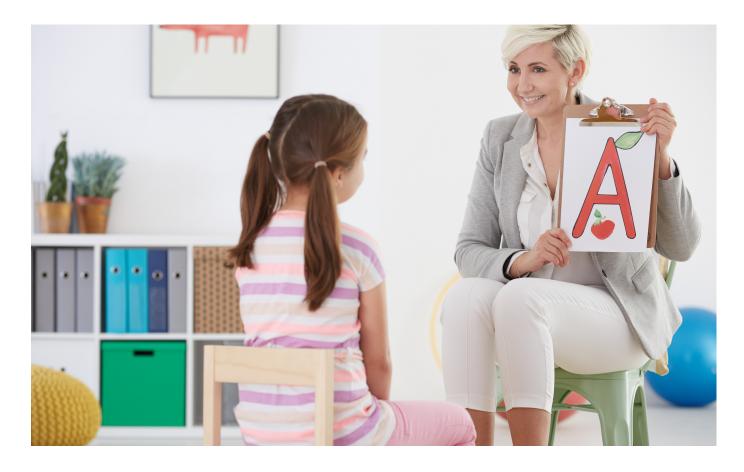


Un N° unique pour une démarche unique!



SESSAD du Velay

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile



Selon les objectifs CPOM, en 2022 nous avons augmenté de 3 places notre agrément, soit 31 places, pour une file active de 41 jeunes. Nous avons 4 actes / personne / semaine à réaliser, soit 41 jeunes x 4 actes x 42 semaines = 6888 actes.

En 2022, le SESSAD a accompagné **47 jeunes**, pour un agrément de 31 places et une file active de 41 jeunes dont 5 sorties et 15 admissions. Nous allons au-delà de la file active fixée dans le CPOM.

La majorité des entrants sont en fin d'Ulis Collège, ce qui est stable depuis des années. Toutefois nous notons que l'âge d'admission s'est rajeuni, comme le prévoyait le CPOM, il semblerait qu'une tendance au rajeunissement s'instaure plus fortement en 2022. Si l'on observe sur l'ensemble de la file active, nous notons que nous avons quasiment autant de jeunes entre 9/12 ans que 13/14 ans, ce qui laisse présager une durée d'accompagnement qui va s'accroitre à court terme.

A chaque établissement scolaire, un référent éducatif est nommé. C'est lui qui est en lien avec le ou les enseignants des élèves suivis par le SESSAD et avec l'équipe de vie scolaire. Les rencontres sont régulières et fréquentes. Elles permettent de comprendre certaines attitudes, réactions. Elles rendent possibles les aménagements nécessaires à une meilleure scolarité.

L'ensemble des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervient au sein de l'école en accord et avec l'évaluation de(s) enseignant(s) et de la famille.

Les faits marquants

PROJET'ON NOUS: une expérience innovante et apprenante

Contexte, objectifs du projet

En 2021, la CNSA a fait paraître un appel à projet sous l'intilué : « Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent »

Parmi plus de 60 canditatures, Le projet du SESSAD du Velay a été retenue sous le titre : « Co-concevoir le contenu et la forme du projet de service d'un SESSAD avec les jeunes, les parents et les professionnels pour une meilleure appropriation par les parties prenantes ».

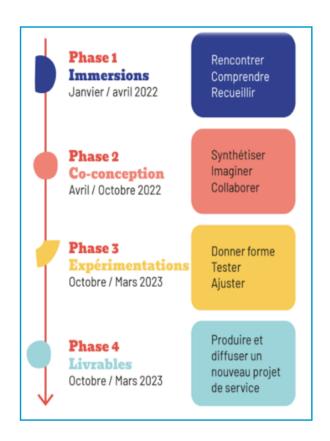
La finalité du projet : interroger notre pratique actuelle, en l'étayant des idées, envies, besoins des jeunes et de leur famille pour faire évoluer notre posture et ouvrir nos réflexions internes à ceux qu'elles concernent directement.

Le projet est aussi un facteur de cohésion dans l'équipe, cette dernière s'étant beaucoup modifiée les mois précédents (départ en retraite, mutation du personnel...), nous nous rendons compte au fil des mois, que le projet est fédérateur, et permet aux nouveaux professionnels de s'approprier les valeurs et le sens du travail au sein de ce service.

Les questionnements professionnels, éthiques, déontologiques que le projet nous amène à avoir, est aussi une richesse appréciable. Cette richesse nous projette dans l'avenir, et impacte favorablement nos pratiques :

création d'outils de médiation, présence participative des familles, participation des jeunes à des ateliers espace de rencontre...

Un tel projet est une bouffée d'oxygène extraordinaire dans la vie d'un service, il vient percuter la routine du présent, secouer nos esprits créatifs, parfois engourdis par les préoccupations du quotidien, agiter nos méninges...





Aménagement des locaux du SESSAD







Suite à l'extension de l'agrément du SESSAD, passant de 25 à 44 jeunes, les locaux existants du service sont devenus trop exigus.

Suite à l'acquisition en 2022 d'un appartement type F4, dans le même immeuble que les locaux initiaux, nous avons pu accroitre notre surface opérationnelle. Cet appartement sera aménagé par différents espaces :

de travail (bureau), d'accueil du public

daccucii c

de soins

de rencontre pour les jeunes

de rencontre pour les familles

L'aménagement a été pensé avec les jeunes du SESSAD et leurs familles, un travail de concertation a donné lieu à des propositions ingénieuses :

• une cuisine « multiculturelle » qui sera investie par les familles et les jeunes pour faire découvrir leur savoir-faire, partager des temps conviviaux...

- une salle de « détente » : salle de relaxation pour apaiser les tensions, retrouver sa sérénité, se préparer à des entretiens, des épreuves scolaires..
- une salle de jeu : de société, vidéo...pour se détendre et apprendre à jouer ensemble
- un salon dédié à la rencontre entre familles, jeunes, professionnels (pour sortir des habitudes du bureau)

Les choix des couleurs, matériaux, du mobilier, l'implantation des équipements ont été pensés par les jeunes et des familles, dont une maman qui nous a apporté son expertise d'architecte d'intérieur. C'est un bel exemple de participation des familles et jeunes à la gouvernance du service.

L'opérationnalité de ce local, sera effective en avril/mai 2023.



Apparts d'Espaly



L'accueil permanent

L'accueil permanent a pour objectif de favoriser la prise d'autonomie des jeunes adultes, en lien avec un projet d'insertion professionnelle. Il est notifié par la MDPH, pour une durée de 2 ans renouvelable une fois. L'accès à un logement autonome est défini comme l'une des étapes marquant la transition à la vie adulte, vécue comme un passage obligé.

En 2022, l'objectif fixé par le CPOM était de 2344 journées. Nous disposons de 8 places d'accueil permanent. Au cours de l'année, nous avons accueilli 12 jeunes, ce qui représentent 2820 journées.

Depuis la transformation du projet de service des APPARTS (détaillée dans le rapport d'activité 2021), nous notons que le processus d'autonomisation que nous développons prend racine. Ce processus d'autonomisation consiste « à pouvoir prendre seul des décisions qui concernent sa vie » (Maunaye, 1997).

La notion centrale d'autonomie, se définit « comme la capacité d'un individu à se donner sa propre loi, à être le pilote de sa vie, l'indépendance étant décrite comme la capacité d'un individu à fonctionner « sur le mode de l'autosuffisance [et à disposer] de ressources propres qui le rendent indépendant des autres » (Singly, 2000).

Le passage par les Apparts, en accueil permanent, se centre autour d'un accompagnement éducatif dont la visée est de multiplier les expériences pour tester ses capacités, de s'exprimer et s'affirmer dans ses choix, d'apprendre à évaluer les conséquences de ses décisions et à les assumer et enfin à oser prendre des risques pour apprendre de ses erreurs.

En 2022, nous avons eu une file active conséquente de 12 jeunes, et une présence de 8 jeunes en moyenne sur l'année, nous avons un taux d'occupation qui est de 120,30% de l'objectif CPOM en 2022.

L'accueil temporaire

Depuis 2020, nous disposons d'une place d'accueil temporaire. Elle a pour objectif de valoriser tous les accueils « non permanents » auxquels nous répondions pour des projets de formation, de stage, de jeunes sans solution dans le droit commun et ayant besoin d'un accompagnement.

Cette place permet aussi de faire transition dans le projet de vie de ces jeunes et nous notons que 2 jeunes femmes en 2022, après 4 mois d'accueil temporaire, ont demandé à bénéficier d'un accueil permanent.

En 2022, le CPOM a fixé l'objectif de 273 journées. Durant l'année 2022, nous avons accueilli 3 jeunes, ce qui représentent 74 journées.

Nous n'atteignons pas l'objectif CPOM, à noter que cette place d'accueil temporaire a été créée à moyen constant. L'utilité de cette place, malgré un faible taux d'occupation est donc confirmée, et nous souhaitons la développer.



Les faits marquants







Le hall d'entrée

Le pallier

Le couloir d'un appartement

RAFFRAICHISSEMENT des Apparts : un vent frais a soufflé sur mon immeuble

Le Conseil Départemental nous ayant accordé un report d'excédent affecté à la compensation des charges d'amortissement, nous avons pu engager les travaux de rafraichissement de tous les appartements et espace commun.

Les travaux ont débuté en juin 2022 pour s'achever en septembre. La qualité d'accompagnement dépend également du cadre dans lequel il s'exerce!

Les appartements n'avaient pas été rénovés depuis plus de 20 ans, les peintures, tapisseries, revêtements de sol étaient vétustes, inesthétiques.





Pôle Handicap Adultes

• Etablissement et Service d'Aide par le Travail :

ESAT de Meymac

• Les foyers de Meymac:

Foyers de vie - Foyer d'hébergement

• Les Milieux ouverts:

Service d'Accompagnement de Meymac (SAM) Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

• Cap emploi

Un projet de pôle alliant VIE SOCIALE, SOIN, TRAVAIL et HEBERGEMENT

Le pôle Handicap Adultes réunit 7 établissements et services de l'association au service des personnes adultes handicapées. Il propose une offre d'accueil et d'accompagnement dans une logique de parcours adaptés aux besoins de chaque personne autour de quatre besoins principaux de l'usager.

La dimension VIE SOCIALE prend en compte l'accompagnement des personnes en milieu ordinaire et protégé. Sont concernés le SAVS 43, le SAM de Meymac, le SAM-SAH et les Foyers de Meymac.

La dimension HEBERGEMENT est portée par le Foyer d'Hébergement et le Foyer de Vie de Meymac.

La dimension SOIN est soutenue de manière transversale par l'ensemble des structures et notamment le **SAMSAH**, service du dispositif de milieu ordinaire. La dimension TRAVAIL. En milieu ouvert, cette mission appartient aux équipes de maintien dans l'emploi et d'insertion professionnelle de l'OPS-Cap emploi 43. En milieu protégé, c'est l'ESAT de Meymac qui est l'acteur principal.

Ce sont plus de 1 700 personnes qui sont accompagnées par les établissements et services du nôle



Fin de crise sanitaire et conséquences...

L'année 2022 est l'année de sortie de cette crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020. Au 1^{er} semestre, l'organisation des établissements et services a encore été impactée par la dernière vague COVID. A tour de rôle, toutes les services ont été touchés, réclamant des réorganisations mais sans provoquer d'arrêt d'activités. Nous ne pouvons que souligner la patience de l'ensemble de nos usagers qui ont accepté et respecté pendant ces nombreux mois les contraintes sanitaires réduisant leur liberté de mouvement et par conséquent leurs relations sociales.







Pour autant, cette crise n'est pas sans conséquences puisqu'elle nous a confronté à de profonds changements dans les motivations des professionnels : regard nouveau sur leur métier, recherche d'un équilibre différent entre vie personnel et travail, quête affirmée d'épanouissement personnel.

Ces aspirations ont pu se traduire par des phénomènes de fragilité ou un sentiment d'usure chez certains professionnels.

L'équipe cadres a dû re-questionner son mode de management afin de répondre à ces attentes.

Il est apparu nécessaire d'accompagner plus fortement les personnes dans leur projet professionnel, d'offrir des solutions de mobilité associative, d'accepter de libérer rapidement des salariés pour qu'ils réalisent leur projet parfois au détriment de la structure.

Ces changements ont été aussi ressenti dans les recrutements.

Le pôle a connu des difficultés d'attractivité pour nos emplois, nouvelles pour nous et le secteur, notamment après la période d'été où nous avons rencontrés de grandes difficultés à compenser les départs.

Là encore, l'équipe cadres a su réagir pour pallier à cette problématique et des choix forts ont été opérés : nouvelle organisation d'horaires avec la disparition du «travail en coupé», création de nouveaux métiers comme la fonction de maîtresse de maison sur le foyer d'hébergement, recours à des profils de personnes issus d'autres horizons professionnels.

L'ensemble de ces orientations portées par tous les membres de l'équipe cadres du pôle ont permis d'apporter une continuité – non sans difficulté – et une stabilité dans l'accompagnements des usagers pour leur bien-être.

Bien entendu, la qualité des accompagnements n'est possible que grâce à l'adhésion, la disponibilité et l'investissement des équipes salariées.

Parcours des usagers : deux projets structurant conduits sur l'année

L'installation d'un responsable de parcours au sein du pôle

La question de la cohérence et de la fluidité du parcours des personnes accompagnées est essentielle. Sur l'année, l'équipe cadres a porté le projet de création d'une fonction de responsable de parcours mutualisée entre les établissements et services du pôle.

Sur le 1er semestre 2022, nous avons pu compter sur l'appui de Nathalie BARRY (assistante sociale AEMO ASEA43) qui a engagé le projet dans le cadre de sa formation CAFERUIS. Sa mission initiale a été de réfléchir à la création d'un poste de coordinateur des projets personnalisés : benchmarking des associations du territoire disposant d'un coordinateur, interview des coordinateurs en poste, recensement des besoins des établissements et services du pôle, élaboration d'une fiche de fonction.

Sur la base de ce premier travail, l'équipe cadres a fait évoluer le projet au 2nd semestre 2022. La fonction retenue est celle d'un responsable de parcours, chargé du premier accueil et de l'évaluation des personnes qui nous sont orientées afin de garantir la continuité de leur accompagnement.

Un cadre sera positionné sur cette fonction au sein du pôle, fonction rattachée directement à la direction du pôle. Le poste sera domicilié sur l'ESAT considérant que la majorité des personnes qui nous sont orientées par la CDAPH, le sont en lien avec l'accueil au travail en milieu protégé.

La fonction de responsable de parcours sera mise en place dans l'année 2023.

Cette mise en place s'accompagne de la mutualisation de certaines fonctions au sein du pôle (psychologue et psychiatre par exemple) pour disposer d'une cellule pluridisciplinaire d'accueil et d'évaluation en service support des établissements et services pour une meilleure prise en compte des personnes qui nous sont orientées.

Une démarche projet personnalisé commune

La création d'une fonction de responsable de parcours mutualisée entre les établissements et services nous a conduit à repenser le projet personnalisé des personnes accompagnées dans une démarche commune au pôle. Le Pôle Handicap Adultes dispose désormais d'une procédure partagée d'accompagnement de la personne dans son projet. Cette nouvelle approche se traduit notamment par la formalisation d'une trame commune de rédaction des projets personnalisés.

L'objectif d'une telle démarche était de réaffirmer le rôle des membres des équipes éducatives dans l'accompagnement des personnes dans leur projet personnalisé mais aussi de recréer le lien éducatif entre les équipes des établissements et services du pôle.

Cette démarche a été présentée aux équipes le jeudi 27 octobre 2022.

Rapprochement Cap emploi - Pôle emploi

Depuis octobre 2021, l'équipe Cap emploi est engagée dans la phase de généralisation du rapprochement avec Pôle emploi qui se traduit par la mise en place d'une offre de services intégrée et commune entre les deux opérateurs : les demandeurs d'emploi sont accompagnés au sein d'un Lieu Unique d'Accompagnement, que leur conseiller référent soit un conseiller Pôle emploi ou Cap emploi.

Au cours de l'année 2022, l'équipe de Cap emploi a accompli un travail conséquent de rapprochement avec pôle emploi : Apprentissage d'un nouveau système d'information (logiciel métier) appartenant à Pôle emploi, collaboration au sein d'espaces communs de travail sur le territoire. Le rapprochement est effectif malgré les difficultés et résistances compréhensibles de l'équipe.

Nous pouvons entendre l'inquiétude des salariés sur les enjeux du rapprochement, la crainte d'une perte de sens dans leur action, la nécessité d'adapté ses pratiques aux directives de Pôle emploi.

Le travail de rapprochement est néanmoins accompli à fin 2022, nous remercions l'équipe pour son investissement.



Les chiffres clés

File active	315 personnes				
ESAT 127	Foyer d'hébergement 28	Foyer de vie	SMO 138		
hors les 1400 personnes accompagnées par Cap emploi					

Effectif: 139 salariés / 98,2 ETP

Répartion des journées d'activité : 70 624 journées

ESAT Foyer d'hébergement Foyer de vie SMO **24153 11252 6194 29035**

TOTAL des Charges 7 934 874 €

ESAT de Meymac

Etablissement et Service d'Aide par le Travail



L'ESAT offre aux personnes en situation de handicap la possibilité d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Dans le respect de leur projet personnel, nous proposons aux personnes accueillies une diversité de travaux basés sur de véritables métiers.

Activités : blanchisserie, boulangerie, entretien de locaux, espaces verts, fabrication de palettes, conditionnement et sous-traitance.

L'établissement compte 5 sites sur un périmètre géographique allant du Monastier-sur-Gazeille au bassin du Puy-en-Velay.

L'ESAT est agréé pour 112 ETP et a accompagné 127 personnes en 2022.

De manière structurelle, l'ESAT rencontre des difficultés à atteindre la pleine activité. La liste d'attente départementale d'entrée en ESAT gérée par la MDPH, présente peu de personnes demandant l'accueil sur l'ESAT de Meymac (12 sur une liste d'attente de 88 personnes à fin 2022). L'attractivité du site du Monastier pour les travailleurs interroge.

L'accueil de stagiaires a été développé afin de compléter l'effectif et l'établissement accueille en moyenne 3 stagiaires par semaine sur le site du Monastier, soit 965 journées d'accueil en 2022.

Vie économique

L'activité économique sur l'année 2022 progresse de 12% en chiffre d'affaires par rapport à 2021. Le travail de développement des activités conduit en 2021 nous a permis de renforcer l'ensemble des secteurs.

L'investissement des équipes d'encadrements dans la relation avec nos donneurs d'ordre et clients nous a permis de tenir un niveau d'activité régulier et important.

Baromètre des activités économiques

Sur toutes nos activités les travailleurs ont répondu présents. La responsabilisation et l'autonomie se développent, des prestations sont assurées chez nos clients par les usagers sans la présence du moniteur.

Conditionnement et sous-traitance	→	Activité stable grâce au travail relationnel des encadrants avec les donneurs d'ordre
Fabrications de palettes	7	De nouveaux clients et une hausse d'activité
Entretien de locaux	×	Localisation des chantiers pénalisante Développement du travail en autonomie Apprentissage nouvelle technique : désinfection à l'eau ozonée
Entretien espaces verts	7	Carnet de commandes plein Réussite du travail en autonomie des équipes
Boulangerie	7	Activité des points de vente en forte hausse Qualité de l'équipe d'encadrement et montée en compétences des travailleurs
Blanchisserie	X	De nouveaux clients et une hausse forte d'activité Autonomie et responsabilisation des travailleurs

L'autonomie est soutenue par l'accès à la mobilité.

Deux véhicules sans permis ont été acquis pour faciliter le déplacement des travailleurs. Une objectif : l'autonomie de certains travailleurs sur des chantiers spécifiques notamment dans l'activité entretien des locaux ou la mise à disposition.



Vie institutionnelle

Formation et reconnaissance des Acquis de l'Expérience des Travailleurs

18 travailleurs ont bénéficié de formations en lien avec leur projet professionnel et 9 autres travailleurs se sont engagés dans un parcours de reconnaissance des compétences.

Réforme du Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance centrale de la vie de l'ESAT, composé de représentants des travailleurs, des familles, de l'association et du personnel, cette instance concourt au bon fonctionnement de l'établissement.

Par décret du 25 Avril 2022, le législateur a réformé cette instance afin de renforcer l'expression des personnes et d'assurer une meilleure prise en compte des intérêts des personnes accompagnées.

En collaboration avec les représentants des usagers (travailleurs et familles) nous avons élaboré un nouveau règlement de fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale, revu sa composition et confier la présidence de l'instance aux représentants des travailleurs.

C'est un changement fort dans la vie de l'établissement : la participation des travailleurs et de leurs aidants est aujourd'hui largement majoritaire, garantissant leur expression et la prise en compte de leurs attentes.

Projets personnalisés et réponses aux besoins des personnes

Suite à la mobilité associative de deux moniteurs principaux, une nouvelle organisation dans l'élaboration et la gestion des projets personnalisés a été mise en place. Les moniteurs d'ateliers ont accepté d'endosser plus de responsabilité dans l'accompagnement des travailleurs.

Les professionnels se sont investis pleinement dans cette réorganisation : recueil de la parole de l'usager, participation active lors de la formalisation des projets , suivi des mises en perspectives repérées (stage, formation, nouvelle activité, etc...). Ils ont bénéficié du soutien des cadres du pôle qui ont animé bimensuellement un temps de réunion «projet personnalisé» par groupes d'encadrants constitués selon les activités de l'ESAT. Ce dispositif a permis de renforcer le lien éducatif entre les équipes des différents établissements et services du pôle.

L'équipe cadres a ressenti un véritable engagement de l'équipe des moniteurs de l'ESAT dans cette action qui se poursuit en 2023.



Les éléments marquant de l'année

Fonds social

Déjà existant avant l'entrée en vigueur du Conseil de la Vie Sociale, le Fonds Social est une instance représentative regroupant des représentants des travailleurs élus dans chaque unité de production. C'est un lieu d'échange où les représentants portent les demandes des travailleurs dans l'organisation du travail, l'ergonomie, la sécurité mais également les moments conviviaux...

Réduite dans son fonctionnement au cours de la crise sanitaire, cette commission a repris sa place à raison d'une rencontre mensuelle avec les représentants et en présence du moniteur principal, d'une secrétaire de séance et éventuellement d'un membre de la Direction.

Collaboration avec Cap emploi

Dans le cadre de l'accompagnement des usagers dans leur projet professionnel, nous expérimentons un nouveau mode d'accompagnement permettant d'approfondir la dimension métier du projet tout en développant une approche comparable au **«monde ordinaire».**

Pour cet accompagnement spécifique dédié, l'ESAT a bénéficié du soutien de l'OPS Cap emploi. Une Conseillère en Insertion Professionnelle a apporté son soutien et ses conseils. Quatre travailleurs ont pu bénéficier de ce temps d'accompagnement autour de leur projet professionnel.

Sur la base de leur représentation de métiers, ils ont ensuite bénéficié de stages en entreprises pour découvrir ces activités.

Assise Différents & Compétents







La fin du mois de mai fût marquée par le déplacement d'une délégation de l'ESAT aux Assises de Différents et Compétents à Caen. Cette manifestation biennale avait pour thème **«Le numérique et nous»**. A travers des conférences adaptées, des ateliers de travail, des groupes de paroles, chacun a pris mesure des avantages mais également des dangers des outils numériques.

Pour la première fois, nous avons proposé à des travailleurs de participer à cette manifestation réunissant un millier de travailleurs et encadrants d'ESAT autour de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience.

3 professionnels et 3 travailleurs ont rejoint la Normandie du 24 au 26 Mai 2022 pour participer à différentes conférences, tables rondes et ateliers gravitant autour de l'usage du numérique dans les établissements médico-sociaux : prise en main des moteurs de recherche, création de CV, logiciel métier de recherche d'emploi.

Cet événement a été apprécié des travailleurs et nous prenons rendez-vous pour les prochaines assises.

Foyer d'hébergement

Hébergement et accompagnement à la vie sociale



Le foyer d'hébergement accueille des personnes qui exercent une activité professionnelle à l'ESAT de Meymac et qui ne disposent pas de capacités suffisantes pour vivre dans un logement indépendant en milieu ordinaire. L'accueil en foyer a pour objectif de permettre aux publics de réaliser des apprentissages dans le logement, l'autonomie et la vie sociale afin d'exercer leurs capacités et leur autonomie dans leur vie d'adulte puis d'accéder à un logement.

Le foyer d'hébergement compte 30 places en 2022 et réalise 11 252 nuitées, accueillant 31 personnes en moyenne sur l'année. Quatre personnes ont quitté le foyer en 2022 dont trois accompagnées par le service de milieu ouvert.

Activité institutionnelle

Nouvelle organisation : nouveaux plannings et regroupement des équipes éducatives

L'équipe de direction a souhaité prendre en compte les demandes récurrentes de l'équipe éducative en mettant un terme aux **«horaires coupés»**.

Pour répondre à cette contrainte, une réflexion globale a été menée tout au long de l'année. Les moyens humains ont été redéployés sur les différents temps de la journée, selon la qualification des professionnels et dans l'objectif de répondre plus justement aux besoins exprimés par les personnes accompagnées.

La fermeture d'une unité de vie et le regroupement de 2 équipes en fin d'année a permis la mise en place de nouveaux horaires sans coupure à partir de janvier 2023.

Qualité

Dans le cadre de la démarche qualité, l'accent a été mis sur la prestation repas. Une diététicienne intervient régulièrement auprès de l'équipe de cuisine et une commission restauration se réunit plusieurs fois par an afin d'envisager des pistes d'amélioration.

De plus, un questionnaire sur la qualité de vie au foyer d'hébergement a été proposé aux personnes accompagnées et une enquête de satisfaction a été adressée aux familles afin de prendre en compte les remarques pour améliorer les prestations apportées.

Le départ en week-end pour certains résidents dès le vendredi soir ou la prise du petit déjeuner échelonné ont été mis en place pour une meilleure qualité d'accueil des résidents.

PROJETS 2023

Le questionnaire de satisfaction proposé aux résidents et aux aidants a permis de fixer les objectifs de travail de l'équipe éducative :

- Accompagnement des personnes dans l'accès aux droits (recensement, droit de vote) et l'éco-citoyenneté (tri sélectif).
- Réflexion sur la sexualité, l'affectivité : Intervention d'une sexologue et formation des équipes.
- Formation des équipes sur la bientraitance et les bonnes pratiques professionnelles.

L'accompagnement vers le milieu ordinaire en collaboration avec les familles

Dans le cadre des objectifs fixés au CPOM, 3 personnes ont quitté le foyer pour vivre en logement autonome avec un suivi assuré par le dispositif SMO (Service d'Accompagnement de Meymac) qui assure le soutien éducatif et social.

Cet accompagnement vers l'extérieur est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois voire plusieurs années entre la personne accompagnée, sa famille et l'équipe éducative du foyer.

Projet Mambré - Le Phare

Des rencontres régulières entre des cadres des différents pôles de l'ASEA et des membres d'Habitat et Humanisme ont permis l'aboutissement du projet intergénérationnel et interculturel nommé LE PHARE.

Les premiers locataires, en provenance du DAMIE, sont arrivés en mars 2023. Ils ont rapidement été rejoints par des jeunes de l'IME puis des travailleurs de l'ESAT de Meymac...

Un hôte de maison réside sur place. Il veille discrètement sur les locataires, favorise les liens et fait respecter les règles de vie. L'inauguration des locaux s'est déroulée jeudi 27 avril 2023.

Deux résidents qui ont quitté le foyer d'hébergement en 2022 bénéficient d'un logement au Phare.



Témoignages

Pluridisciplinarité de l'équipe éducative

L'équipe de direction a souhaité apporter de la pluridisciplinarité dans l'équipe afin de favoriser la qualité et la diversité des accompagnements proposés aux résidents. Le recrutement de professionnels aux compétences nouvelles et distinctes de l'équipe éducative a été engagée.

La mise en place de postes de maitresses de maison a apporté de la stabilité pour les personnes accompagnées et a permis à l'équipe éducative de se recentrer sur ses missions d'accompagnements.

Le recrutement d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale a favorisé la mise en place d'ateliers spécifiques à sa formation : gestion budgétaire, information sur la violence, accès au droit commun...







TEMOIGNAGE DE NATHALIE ET MARIE LAURENCE/MAITRESSES DE MAISON

« Depuis le mois d'octobre 2022 deux postes de Maitresse de maison à temps plein ont été créés à titre expérimental jusqu'au 31 Juillet 2023. On travaille du lundi au vendredi : une de 7h à 14h, l'autre de 13h30 à 21h. On accompagne les résidents pour leur permettre d'acquérir plus d'autonomie tout le long de la journée dans leurs tâches ménagères (entretien de leur chambre et du linge, hygiène corporelle, accompagnements médicaux...). Nous avons aussi un rôle d'écoute envers les résidents.

Nous avons pu mettre en place des plannings « entretien » ce qui aident et rassurent les résidents. Nous avons également mis en place un service échelonné du petit déjeuner ainsi qu'une organisation afin qu'ils participent au service des repas du soir et de la plonge.

Les résidents savent que les maitresses de maison sont présentes en continu entre 7h et 21h et que nous faisons le fil conducteur entre eux et l'équipe éducative. Il nous semble qu'un équilibre a été trouvé avec l'équipe éducative car en la déchargeant de certaines taches elle peut se consacrer davantage à son rôle éducatif et social ».

TEMOIGNAGE DE NEZAH/CESF

« Au sein du foyer d'hébergement j'accompagne les personnes dans leur vie quotidienne et leur projet de vie. Je réalise des outils pédagogiques afin de favoriser leur autonomisation.

Plus spécifiquement, en tant que CESF mon rôle est de faire des ateliers en lien avec la vie quotidienne visant à la socialisation, en partenariat si nécessaire.

J'ai réalisé des projets avec le CIDFF (les violences, les droits des femmes). Le but est de sensibiliser les personnes, de leur faire prendre conscience de certains fléaux. En parallèle, je mets en place des petits ateliers en lien avec la vie quotidienne (un atelier sur les accidents domestiques, atelier cuisine...).

En fin d'année 2022, la « **Clef 43** » nous a prêté un jeu de société éducatif « **le kijoulou** » dans le cadre d'une préparation à l'entrée dans un logement suite auquel j'ai mis en place un atelier budgétaire en partenariat avec l'Intermarché au Monastier ».

Témoignages







TEMOIGNAGE DE BILLY, RESIDENT AU FOYER DE MEYMAC JUSQU'EN DECEMBRE 2022

« J'ai voulu avoir un appartement au Puy car j'avais envie de plus d'autonomie et de liberté. J'ai appris à cuisiner, à faire mon ménage et tout ce qui est indispensable au quotidien. Au début, j'avais la crainte d'être désorienté et avec le temps j'ai repris mes habitudes. »

TEMOIGNAGE DE LA SŒUR DE BILLY (aidante)

« Billy a apprécié son séjour à Meymac. L'aider à gérer son quotidien lui a permis de s'autonomiser. La famille a angoissé (plus que lui) pour sa sortie à l'extérieur mais ils se sont vite rendu compte qu'il était prêt. Au début ils ont organisé un roulement de passage chez lui et d'appel téléphonique mais Billy a très vite demandé de lui laisser de l'espace. Aujourd'hui il semble avoir pris de la maturité et sait se protéger et demander de l'aide s'il a besoin. Sa famille est très fière de son parcours. »

TEMOIGNAGE DE CELINE, EDUCATRICE SPECIALISEE

« Après un parcours institutionnel de plus de 10 ans, Billy a trouvé les ressources nécessaires pour aller au bout de son projet de studio en ville. En plus de l'apprentissage des tâches quotidiennes, nous l'avons aidé à prendre confiance en lui. Il vit seul et a trouvé un équilibre. Nous sommes fières du chemin qu'il a parcouru. »



Foyer de Vie

Hébergement et accompagnement à la vie sociale



Le foyer occupationnel accueille des personnes ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations et activités en fonction de leur handicap. Les publics accueillis sont autonomes dans les principaux actes de la vie quotidienne mais nécessitent des aides pour organiser leur vie quotidienne, pour leur sécurité, pour réaliser certaines tâches de la vie courante ou pour exercer leur vie sociale.

Le foyer propose aussi un accueil en journée.

Le foyer de vie compte 14 places depuis 2019 ainsi que 3 places d'accueil de jour. Le foyer réalise 5 555 nuitées et 639 journées d'accueil de jour sur l'année 2022

Vie institutionnelle

Un travail participatif entre l'association et les familles

L'évolution des agréments fixée au CPOM prévoit une augmentation du nombre de places de 14 à 20 à l'horizon 2023. Or la structure d'hébergement collectif dispose seulement de 14 places. Au cours de l'année, nous avons dû engager une réflexion sur l'utilisation des locaux d'hébergement de Meymac pour répondre à cette évolution d'agrément.

Afin de définir les priorités d'accueil et les modalités d'accompagnement, l'équipe de direction de Meymac a constitué un comité de pilotage en septembre 2022. L'objectif étant de repenser l'organisation des groupes de vie sur le site de Meymac, à partir du 1er janvier 2023, compte tenu de l'évolution des agréments et des contraintes humaines et financières.

Le travail d'élaboration conduit avec les représentants des familles (6 personnes) et Jean-Claude Fougerouse représentant l'association a proposé une nouvelle organisation des hébergements, prenant en compte les contraintes humaines et financières, et permettant de poursuivre le travail éducatif sur l'autonomie des résidents.

Ce travail conjoint avec les familles a été constructif et a permis de les rendre pleinement acteurs des décisions prises pour leurs proches.

L'accueil de jour

L'accueil de jour permet aux personnes accueillies de tisser du lien et de conserver un rythme de vie. Il peut aussi correspondre à une étape dans le parcours de la personne avant une admission en foyer de vie. Il favorise aussi le répit des aidants.

Ce dispositif souple et pertinent semble répondre à un besoin du territoire toutefois nous recensons peu de demandes nouvelles d'accueil, nous constatons un absentéisme important et la diversité des handicaps complexifie le travail d'accompagnement au quotidien.

Depuis le 1er janvier 2022 les personnes ont la possibilité de rejoindre le site de Meymac avec le transport quotidien des travailleurs de l'ESAT au départ du Puy. Le coût du transport à la charge de la personne a ainsi été considérablement réduit et le frein que pouvait représenter l'éloignement géographique a été levé pour de nombreuses personnes.

Projets 2023

- Partenariat avec la pharmacie du Monastier : afin de sécuriser le circuit du médicament, les traitements de l'ensemble des résidents de Meymac seront préparés par la pharmacie du Monastier depuis le 1er janvier 2023.
- Des travaux pour améliorer l'acoustique de la salle à manger du foyer de vie seront réalisés au mois d'août 2023. Ils permettront aux personnes accueillies et aux personnels de partager des repas et des activités dans un environnement beaucoup moins bruyant.
- Les équipes du foyer de vie vont être amenés à accompagner de nouveaux profils dont des publics sortant d'IME en attente, pour certains, de place en ESAT. Elles réfléchissent à l'adaptation de l'accompagnement et la mise en place de nouvelles activités afin que ces jeunes restent inscrits dans un rythme régulier.

Des orientations vers des structures médicalisées

Le foyer de vie est un EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé), toutefois il dispose d'une infirmière qui coordonne et accompagne les personnes vers les soins.

Depuis l'ouverture du foyer de vie en 2019, les équipes constatent au fil des années une augmentation importante des besoins en soin (400 actes pour 14 personnes en 2021). Résider en foyer de vie n'est pas limité par l'âge. Par contre, l'avancée en âge des personnes accompagnées s'accompagne souvent d'une dégradation de leur état de santé nécessitant des besoins quotidiens en soin.

Cette évaluation des besoins en soin constitue un indicateur important pour préparer en amont avec les familles une réorientation afin d'envisager ensemble la suite du parcours de leur proche dans une structure médicalisée.

Deux résidents du foyer ont rejoint des structures médicalisées (Foyer d'accueil médicalisé) en 2022 et un partenariat avec l'EHPAD du Monastier a été mis en place afin de permettre aux personnes du foyer de vie de se familiariser avec ces structures susceptibles de les accueillir pour la suite de leur parcours en institution dans quelques mois ou quelques années.

Témoignages

La diversité des hébergements

La richesse du site de Meymac réside dans la diversité de ses lieux de vie.

La majorité des personnes en foyer de vie réside en structure collective, toutefois deux résidents ont pu expérimenter, en 2022, la vie en studio ou en villa, après évaluation de leurs besoins et capacités.







TEMOIGNAGE DE MONIQUE

« Je m'appelle Monique j'ai eu 60 ans j'ai vécu en foyer d'hébergement pendant 38ans. pendant toute ces années , j'ai travaillé. puis je me suis senti fatigué ça me faisait trop long une journée de travail. je suis passé à mi-temps c'est là que je me suis posée cette question : où je vais aller quand je ne travaillerais plus ? je n'en savais rien, je savais juste que je ne voulais pas aller en maison de retraite. j'ai visité une résidence je n'ai pas aimé je voulais rester à meymac et essayer d'être plus autonome.

Maintenant, je suis à la retraite je suis au foyer de vie mais j'habite dans un studio de Meymac, je me sens bien et je souhaite y rester, c'est mon choix ».

TEMOIGNAGE DE VANESSA/MONITRICE EDUCATRICE

« A l'approche de l'âge de la retraite, nous avons accompagné Monique à préparer au mieux ce passage. Nous l'avons informée sur les différentes possibilités de lieux de vie. Nous l'avons accompagnée pour visiter la résidence « la Colombe » et nous avons abordé l'accueil en EHPAD. Monique a refusé ces propositions et a exprimé son souhait de rester à Meymac et d'être davantage autonome. L'équipe éducative a mis en place une période de stage dans un studio à Meymac pour évaluer ses capacités à vivre seul et gérer un logement. Le bilan fut concluant pour l'équipe et pour Monique qui a clairement affirmé son choix de rester en studio.

Depuis 2021, Monique vit dans ce studio, à 200m du foyer de vie. L'équipe veille à respecter son besoin d'indépendance tout en l'invitant chaque après-midi à participer aux activités proposées par le foyer de vie.

Notre accompagnement au quotidien s'appuie sur son projet personnalisé : favoriser son autonomie dans la préparation de ses repas, la gestion de son argent, les sorties, l'entretien de son studio...

Il est primordial d'anticiper le futur avec le résident et ses proches afin que chacun ait le temps nécessaire pour cheminer, affiner son choix et se positionner sur son avenir ».

Service Milieu Ordinaire

SAM: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de Meymac

SAMSAH: Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Acompagnement à la Vie Sociale



Ces services organisés en dispositif accompagnent des personnes adultes handicapées en milieu ordinaire dans le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitent leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

L'objectif in fine des services est de rendre autonomes les personnes que nous accompagnons au terme de deux ans (éventuellement renouvelable pour une ou deux années). Les locaux des services sont situés en centre-ville du Puy-en-Velay avec une antenne à Brioude.

En 2022, les services de milieu ordinaire ont accompagné 138 personnes bénéficiant d'une orientation de la CDAPH soit un taux d'occupation de 124% au regard des objectifs définis au CPOM. Le dépassement est particulièrement significatif pour le SAMSAH avec 32 personnes accompagnées dans l'année pour un agrément de 10 places.

Au 31/12/2022, les services de milieu ouvert accompagnent 106 personnes (40 pour le SAVS, 41 pour le SAM et 25 pour le SAMSAH).

Les deux Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes orientées par la MDPH aujourd'hui renommée Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Les personnes accompagnées sont majeures, ont une reconnaissance de situation de handicap et doivent vivre dans un logement de droit commun (propriétaire, locataire ou hébergées chez un tiers).

Le SAVS 43 **(40 places)** intervient sur l'agglomération du Puy-en-Velay et l'ouest du département de Haute-Loire.

Le SAVS Meymac **(44 places)** intervient principalement auprès des travailleurs de l'ESAT de Meymac vivant en milieu ordinaire et ayant besoin d'un soutien éducatif. Ce service prend aussi en charge d'autres personnes issues de différents ESAT de Haute-Loire ou retraitées d'ESAT.

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (10 places) a la même mission que les SAVS mais dans une approche plus sanitaire. Le SAMSAH propose des prestations de soins médicaux en plus des prestations d'un SAVS. Il intervient sur la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles et la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal.

Associée à l'équipe éducative, le service dispose d'une infirmière coordinatrice et un médecin coordinateur. L'accompagnement des personnes s'appuie sur les moyens du territoire. Pour cela, selon les besoins des personnes prises en charge, nous contractualisons avec des professionnels libéraux qui interviennent au domicile : infirmiers, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, etc....

Le financement de ces prestations est possible grâce avec une enveloppe budgétaire de l'ARS dédiée (forfait soin).

Premier bilan de fonctionnement du SAMSAH (2018-2021)

Depuis le 1er janvier 2018, le fonctionnement du SAMSAH est défini par le cahier des charges du dispositif des SAMSAH du département de la Haute-Loire. ARS et Département nous ont demandé un 1er bilan de fonctionnement au terme de ces 4 années d'expérimentation.

Ce bilan a constitué un travail important pour l'équipe sur le mois de mars 2022. Le retour des autorités de financement est positif sur notre fonctionnement et ce bilan nous a permis de déterminer plusieurs axes d'amélioration :

L'outil informatique pour tracer l'activité

Le volet soin repéré sous forme de prestations n'était pas suffisamment développé dans notre logiciel **«usagers»**. Nous avons recentré la nature des interventions en référence à la grille de nomenclature SERAFIN PH. L'évolution du logiciel est réalisé par notre prestataire informatique au 1er semestre 2023.

La gestion de la liste d'attente.

Pour être plus efficient, il nous semblerait pragmatique d'expérimenter des orientations dites «génériques» émanant de la MDPH vers la plateforme des services de milieu ordinaire (SMO). Nous ferions l'évaluation et il nous reviendrait la charge de répartir les orientations dans tel ou tel service avec une régularisation administrative des notifications ultérieurement. Ceci améliorerait la fluidité des parcours et limiterait l'embolisation de la liste d'attente.

■ Le conventionnement de notre partenariat avec le Centre hospitalier d'Emile Roux et Centre Hospitalier Psychiatrique Ste Marie.

A ce jour nous n'avons pas abouti dans cette démarche de conventionnement avec le Centre Hospitalier Psychiatrique Ste Marie. Au-delà de la formalisation administrative, il s'agit d'améliorer la connaissance réciproque de nos secteurs d'activité afin d'éviter des orientations sur le SAMSAH sans pertinence pour l'usager.

Le travail partenarial avec les associations des familles

Un autre axe à développer serait le travail partenarial avec les associations des familles pour initier des temps d'actions collectives pour rompre la solitude et favoriser l'aide aux aidants avec un support quel qu'il soit : sportif, culturel, loisirs...

Les partenariats - une collaboration réussie avec le CHER

Les services du SMO ont de nombreux partenaires sur le territoire et s'inscrivent dans de nombreux réseaux de professionnels. Les travailleurs sociaux ne font pas à la place des personnes. Ils les orientent sur les associations, structures médico-sociales, centres hospitaliers...

Nous nous sommes inscrits un partenariat fort avec le Centre Hospitalier E. Roux que cela soit avec le centre de rééducation fonctionnelle ou le service de neurologie.

• CRF: Entretenir le lien avec le service afin d'Anticiper les sorties et préparer le retour au domicile des personnes qui nous sont confiées.

Service neurologie :

1) Lien direct avec les neurologues pour le suivi médical qui permet de fluidifier le parcours de soin des patients que nous accompagnons.

2) Participation à la mise en place de la filière AVC43.3) Mutualisation d'une formation avec le CHER : Education Thérapeutique du Patient.

L'équipe du SAMSAH a suivi le programme de formation avec des personnels hospitaliers. L'objectif est de créer un programme Education Thérapeutique du Patient post AVC/AIT mais aussi de développer par ce biais les collaborations avec le secteur sanitaire et d'améliorer le repérage du SAMSAH.

Actions collectives: deux exemples

Les services du SMO accompagnent souvent des personnes en demande d'actions collectives pour rompre la solitude.

Un projet de jardin partagé a émergé en 2022.

Un petit terrain à Mons a été investi par quelques personnes accompagnées par le SMO. Ils y cultivent des légumes mais l'objectif est avant tout de créer un espace de rencontre. Les personnes peuvent accéder au jardin en semaine mais aussi le week-end en autonomie.

Un groupe a participé aux fêtes du Roi de l'Oiseau.

D'autres temps de rencontre sont organisés soit dans nos locaux soit à l'extérieur tels que la visite de musée, promenade à pied, pique-nique, jeux de société...







L'accompagnement du SAMSAH - illustration

Pour illustrer l'accompagnement médico-social du SAMSAH nous prendrons l'exemple d'une situation : une jeune femme d'une trentaine d'année qui a fait un arrêt cardio respiratoire en février 2022. Cette personne a connu un parcours en établissements de soins puis en centre de rééducation.

Nous avons pris le relais en septembre 2022 pour organiser le retour au domicile.

Le jeune couple a deux enfants en bas âge (1 an et 3 ans). Madame a des séquelles neurologiques dues à un cedème cérébral associées à une cécité corticale. Les cérébrolésions ont engendré des troubles de la déglutition, une tétra parésie avec ataxie ainsi que des troubles de l'équilibre, cognitifs et mnésiques.

Madame est revenue à domicile avec une perte d'autonomie conséquente qui complexifie l'organisation de la vie au quotidien avec deux enfants en bas âge. Nous nous occupons de l'adaptation du logement et proposons des aides techniques en fonction du handicap : téléphone portable, équipements électroménagers, meubles adaptés...

Le travailleur social et l'infirmière font une visite à domicile par quinzaine. Nous coordonnons les nombreux rendez-vous médicaux et le parcours de soin. Nous apportons le soutien administratif au niveau des dossiers pour faire valoir ses futurs droits. Nous coordonnons les aides à domicile, la recherche de solutions de garde pour enfants...

C'est un travail d'accompagnement du passage d'un **avant** à un **après** qui bouscule toute la sphère familiale.

Notre mission est de réussir ce retour au domicile dans toutes les dimensions du quotidien, nous maintiendrons cet accompagnement pendant 2 ans tout en nous effaçant progressivement à partir du moment où nous évaluons que la situation de vie est stabilisée.

Cap emploi

organisme de placement specialise de la haute-loire



OPS CAP EMPLOI

Cap emploi Haute-Loire est un Organisme de Placement Spécialisé (OPS) qui intervient sur l'ensemble du département de la Haute-Loire suivant deux axes : l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap et dans l'emploi des salariés en difficultés sur leur poste de travail (BOETH ou en cours de reconnaissance auprès de la MDPH).

L'OPS Cap emploi fait partie du SPE (Service Publique de l'Emploi) au même titre que Pôle emploi ou les Missions Locales qui sont des partenaires de premier plan. Cap emploi 43 fait partie du réseau CHEOPS au niveau régional (CHEOPS ARA) et au niveau national.

Points marquants de l'année 2022 :







Accompagnement VERS l'emploi

2022 a été l'année de la concrétisation du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA) sur l'ensemble du territoire, en liens étroits avec les Agences Pôle emploi de Brioude, du Puy en Velay et de Monistrol sur Loire et Yssingeaux. Le rapprochement Pôle emploi/ Cap emploi n'a pas toujours été facile, il a demandé aux conseillers de l'équipe de s'adapter, d'accepter de nombreuses évolutions, d'utiliser de nouveaux outils. A ce jour le LUA fonctionne en mode pérenne. Cela signifie trois choses : un Lieu Unique pour recevoir et accompagner les demandeurs d'emploi (les Agences Pôle emploi), un Système d'information unique pour les deux structures (le SI de Pôle emploi), et une Offre de Service Intégrée unique, portée par les équipes TH de chaque bassin d'emploi.

En 2022, plus de 850 demandeurs d'emploi en situation de handicap ont été accompagnés par les conseillers de Cap emploi au sein de la modalité «Expert Handicap». Les conseillers interviennent prioritairement sur la compensation du handicap (en accord avec la Loi du 11 février 2005) et sur le rétablissement des personnes. Les conseillers Axe 1 interviennent auprès de personnes plus ou moins proches de l'emploi et dont les

besoins peuvent être très différents suivant les typologies de handicap. Cela exige d'être en liens étroits avec de très nombreux partenaires sur le département et à l'extérieur afin de proposer des solutions adaptées à chacun.

En 2022, de nombreuses actions en faveur de l'emploi ont été conduites par l'équipe de Cap emploi et ses partenaires :

- Job dating sur les métiers du transport
- Temps d'échange et job dating dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH)
- Participation active au Duoday: un salarié accueille un demandeur d'emploi en situation de handicap sur son poste de travail, durant une journée, ce qui permet des échanges, la découverte d'un métier, et éventuellement la validation d'un projet professionnel.
- Animation d'ateliers thématiques sur les 3 bassins d'emploi afin d'aider la reprise d'emploi, en réfléchissant, par exemple, sur la façon d'aborder le handicap en entretien d'embauche.

Accompagnement DANS l'emploi

Cap emploi est un acteur de la Santé au travail au même titre que les Services de Prévention et de Santé au Travail (AIST 43 - AIST 63 LPA - MSA), la CARSAT et la CPAM. Pour le bassin de Monistrol/Yssingeaux et du Puy en Velay, la Cellule Maintien dans l'emploi initiée il y a quelques années maintenant par l'AIST 43 fonctionne là aussi en mode pérenne. Cette cellule permet d'apporter un regard croisé et pluridisciplinaire sur la situation de chaque salarié en difficultés, afin de proposer à chacun les meilleurs solutions d'accompagnement. Les conseillers Cap emploi y participent et proposent des solutions de compensation du handicap lorsque nécessaire. Pour le bassin de Brioude, les cellules sont moins fréquentes mais fonctionnent bien entre acteurs de la Santé au Travail là aussi. Cap emploi accompagne aussi de nombreux agriculteurs et propose des solutions de maintien dans l'emploi en liens avec la MSA.

Cap emploi est aujourd'hui clairement identifié comme acteur à part entière du maintien dans l'emploi sur le territoire. En 2022, pas moins de 244 signalements de besoins en maintien dans l'emploi ont été traités par notre Service, contre 194 en 2021! Cela a généré l'ouverture de 187 parcours d'accompagnement. 91 salariés, agriculteurs ou travailleurs indépendants ont été maintenus dans leur emploi pour le secteur privé et 10 salariés de la fonction publique. A noter un travail important de l'équipe auprès des fonctions publiques afin d'y faire la promotion du maintien dans l'emploi.

Parmi les évènements marquants en 2022, on retiendra:

Forum maintien

Le Forum Maintien dans l'emploi organisé en octobre 2022 à Blavozy en lien avec le MEDEF de Haute-Loire et le réseau CHEOPS. Ce forum a été un vrai succès et a réuni plus de 50 participants dont de nombreux employeurs du territoire. Des partenaires du Cap emploi étaient présents et ont pu montrer quelques exemples de compensation du handicap, certains très innovants.

Un travail important de communication et d'échange avec différents services des fonctions publiques afin de favoriser le maintien dans l'emploi dans ce secteur. Action conduite en lien avec les services de la DDETSPP 43.

Accompagnement EN emploi

L'OPS Cap emploi travaille activement à la sécurisation du parcours des personnes en situation de handicap en intervenant à tous les stades, lorsque nécessaire. Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un outil propos par l'OPS afin d'accompagner la reconversion professionnelle des salariés qui le souhaitent ou qui sont dans l'obligation de l'envisager, notamment suite à un problème de santé.

En 2022, nous avons reçu 50 nouvelles sollicitations pour du CEP, auxquelles s'ajoutent 33 parcours ouverts en 2021. 52 dossiers étaient encore actifs en fin d'année 2022.

Et les Projets!

«Les passerelles de l'école vers l'emploi» : projet financé par la DREETS et l'AGEFIPH qui avait pour vocation d'accompagner les jeunes issus des dispositifs ULIS, des IME, SESSAD, SSESD ou ITEP dans la construction de leur projet professionnel (en lien avec l'accompagnant de parcours de l'institution concernée bien sûr). Des passerelles ont été créées même si la tâche reste immense...

Fin 2022, deux nouveaux projets ont vu le jour :

- #VAZ'Y: repérage, remobilisation, accompagnement puis orientation des jeunes isolés vers les Missions Locales et le CEJ JR (Contrat d'Engagement Jeunes Jeunes en Rupture)
- MONparcoursPRO: travailler en liens étroits avec les 7 ESAT du département et la Plateforme Emploi Accompagné afin de favoriser la sortie des travailleurs ESAT vers le milieu ordinaire de travail.

L'année 2022 aura aussi été l'année de la renégociation de la Convention quinquapartite 2023/2027 pour les cinq prochaines années avec Pôle emploi, l'AGEFIPH, le FIPHFP et les Services de l'Etat. Une reconnaissance importante des Cap emploi et de leur rôle essentiel sur le territoire.



